



Société anonyme au capital de 8 943 812 euros
Siège social : Site Sactar – 84500 – BOLLENE
338 070 352 RCS AVIGNON

ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2015



La présente actualisation du document de référence (l'« **Actualisation** ») a été déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (l'« **AMF** ») le 25 janvier 2017 conformément aux dispositions de l'article 212-13 de son Règlement Général. Elle complète le document de référence déposé auprès de l'AMF le 3 juin 2016 sous le numéro D.16-0569 (le « **Document de Référence** »).

Le Document de Référence et son Actualisation pourront être utilisés à l'appui d'une opération financière s'ils sont complétés par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'Emetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

*Des exemplaires du Document de Référence de la société EGIDE (la « **Société** » ou le « **Groupe** ») et de la présente Actualisation sont disponibles sans frais au siège social de la Société, ainsi qu'en version électronique sur le site de l'AMF (www.amf-france.org) et sur celui de la Société (www.egide-group.com).*

Sommaire

1	PERSONNES RESPONSABLES	4
1.1	Personne responsable du Document de Référence et de son Actualisation	4
1.2	Déclaration de la personne responsable de l'Actualisation	4
1.3	Responsables du contrôle des comptes	4
2	ACTIVITES DU GROUPE ET EVENEMENTS RECENTS	6
2.1	Principales tendances récentes ayant des répercussions sur l'Emetteur et ses secteurs d'activité	6
2.2	Communication depuis le dépôt du Document de référence	9
2.3	Publication des comptes 2016	14
3	RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2016	15
3.1	Rapport d'activité semestriel	15
3.2	Comptes consolidés	21
3.3	Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle (Période du 1er janvier 2016 au 30 juin 2016)	29
4	ACTUALISATION DES RUBRIQUES DU DOCUMENT DE REFERENCE	30
4.1	Risques de taux (§4.1. du Document de référence 2015)	30
4.2	Risques juridiques (§4.2. du Document de référence 2015)	30
4.3	Autres risques (§4.5. du Document de référence 2015)	31
4.4	Aperçu des activités (§6.1 du Document de référence 2015)	31
4.5	Conditions d'emprunt et structure de financement (§10.3 du Document de référence 2015)	31
4.6	Organes d'administration, de direction et direction générale (§ 14 du Document de référence 2015)	31
4.7	Rémunérations et avantages (§ 15 du Document de référence 2015).	33
4.8	Comptes aux 31 décembre 2015 (§20 du Document de référence 2015)	34
4.9	Procédures judiciaires et d'arbitrage (§20 du Document de référence 2015)	36
4.10	Informations complémentaires (§21 du Document de référence 2015)	36

AVERTISSEMENT

Dans l'Actualisation, sauf indication contraire, les termes la « Société » et le « Groupe » désignent le groupe de sociétés constitué par la Société EGIDE SA et ses filiales.

Facteurs de risque

Les investisseurs sont invités à prendre attentivement en considération les facteurs de risque susceptibles d'influer sur les activités du Groupe qui sont décrits au chapitre 4 "Facteurs de risque" du Document de Référence ainsi qu'au paragraphe 4, en page 30 de l'Actualisation avant de prendre une décision d'investissement. La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable sur les activités, les résultats, la situation financière ou les objectifs du Groupe. Par ailleurs, d'autres risques, non identifiés ou considérés comme non significatifs par le Groupe pourraient avoir le même effet défavorable et les investisseurs pourraient perdre tout ou partie de leur investissement.

Informations prospectives

L'Actualisation contient des indications sur les perspectives et objectifs du Groupe qui sont parfois identifiées par l'utilisation du futur, du conditionnel et de termes à caractère prospectif. Ces informations sont fondées sur des données, hypothèses et estimations considérées comme raisonnables par la Société. Les déclarations prospectives et les objectifs figurant dans l'Actualisation peuvent être affectés par des risques connus et inconnus, des incertitudes liées notamment à l'environnement réglementaire, économique, financier et concurrentiel, et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats futurs, les performances et les réalisations de la Société soient significativement différents des objectifs formulés ou suggérés.

1 PERSONNES RESPONSABLES

1.1 Personne responsable du Document de Référence et de son Actualisation

Monsieur James F. Collins,
Président Directeur Général d'EGIDE.

1.2 Déclaration de la personne responsable de l'Actualisation

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans l'Actualisation sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans l'Actualisation ainsi qu'à la lecture d'ensemble de l'Actualisation.

La lettre de fin de travaux ne contient ni réserves ni observations.

Fait à Trappes, le 25 janvier 2017
Monsieur James F. Collins
Président Directeur Général d'EGIDE

1.3 Responsables du contrôle des comptes

Les mandats des co-commissaires aux comptes titulaires (SYC SAS) et co-commissaire aux comptes suppléant (MBV & Associés) sont arrivés à expiration à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 et n'ont pas été renouvelés lors de l'assemblée générale du 16 juin 2016 (non sollicitation de renouvellements des mandats).

1.3.1 Commissaires aux comptes titulaires

PricewaterhouseCoopers Audit
63 rue de Villiers
92208 Neuilly sur Seine

Date de première nomination : 29 juin 2001

Renouvellement : assemblée générale mixte du 26 juin 2013

Date d'expiration du mandat : assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

RSM Paris
26 rue Cambacérès
75008 Paris

Date de première nomination : 16 juin 2016

Date d'expiration du mandat : assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

1.3.2 Commissaires aux comptes suppléants

Madame Anik Chaumartin
63 rue de Villiers
92208 Neuilly sur Seine

Date de première nomination : 26 juin 2013

Date d'expiration du mandat : assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Fidinter

26, rue Cambacérés
75008 Paris

Date de première nomination : 16 juin 2016

Date d'expiration du mandat : assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

2 ACTIVITES DU GROUPE ET EVENEMENTS RECENTS

2.1 Principales tendances récentes ayant des répercussions sur l'Emetteur et ses secteurs d'activité

De manière synthétique, les faits marquants de l'exercice 2015 et du premier semestre de l'exercice 2016 sont principalement les suivants :

- **Déploiement du plan stratégique :**

Le déploiement du plan stratégique financé grâce à une augmentation de capital de 5 M€ réalisée en juillet 2014 s'est déroulé comme prévu tout au long de l'exercice 2015. Ce plan comportait trois volets, destinés chacun à développer les ventes du groupe et assurer un retour à la rentabilité durable de chacune des entités.

Le premier volet a concerné le renforcement du réseau commercial du groupe, qui s'est étoffé à la fois par l'embauche de nouveaux salariés (un ingénieur commercial en juin 2015 chargé de développer les ventes en Allemagne et en Suisse et un directeur marketing en octobre 2015) et par la signature de nombreux contrats de représentation à travers le monde (en Floride-USA, en Israël, en Italie, au Royaume-Uni, en Corée du Sud, en Inde, en Chine et en Russie). Un nouveau site web, plus orienté « client » qu'il ne l'était auparavant, a par ailleurs été lancé mi-octobre 2015 ;

Le second volet a concerné le renforcement industriel du site de Bollène à l'effet notamment d'améliorer les procédés et la productivité pour une meilleure compétitivité. Ainsi, de nouveaux équipements de production ont été achetés, des outils informatiques ont été mis à jour, un nouveau logiciel de modélisation hyperfréquence a été installé tandis que l'implémentation d'un nouvel ERP (Enterprise Resource Planning : progiciel de gestion intégré) a été lancée, avec une mise en service opérationnelle en 2017. En toute fin d'année 2015, l'investissement dans un nouvel outil de CAO (Conception Assistée par Ordinateur) a également été engagé, avec une installation au premier semestre 2016 ;

Enfin, le dernier volet a consisté en la duplication des installations de production de céramique HTCC (High Temperature Cofired Ceramic : céramique co-cuite à haute température) de Bollène (France) vers Cambridge, MD (USA) dans le but de servir les clients américains de la défense soumis aux règles strictes ITAR (International Trade in Arms Regulations) et qui imposent de fait une production des composants sur le sol américain. L'installation complète de la ligne HTCC (investissement de 2,5 M\$ en installations et équipements), qui a démarré en début d'année 2015, s'est terminée fin septembre 2015 et les premiers prototypes ont été livrés au client en fin d'année 2015 pour qualification. Ces prototypes seront intégrés dans un détecteur infrarouge pour un marché d'imagerie thermique et fait partie d'un programme de 4 à 5 ans dont Egide USA compte bien profiter.

- **Augmentation de capital par placement privé :**

En termes de financement, la société a réalisé une augmentation de capital par placement privé de 1,06 M€ mi-novembre 2015, dans le but de renforcer les ressources financières du groupe et lui permettre ainsi de poursuivre sa politique d'investissements industriels et d'augmenter sa flexibilité pour mieux répondre à la demande de ses clients. La société Sigma Gestion a souscrit à cette augmentation de capital à hauteur de 957 K€, le solde des actions nouvelles émises l'ayant été pour 10 K€ par Philippe Brégi, ancien président du conseil d'administration (2005-2016) et pour 90 K€ par James F. Collins, Président Directeur Général du Groupe.

- **Mise en place d'un prêt SOFIRED - PME Défense :**

En décembre 2015, Bpifrance a accordé à Egide SA un prêt SOFIRED - PME Défense d'un montant de 600 K€, qui a été affecté au financement des investissements sur le site de Bollène. Ce prêt est remboursable en 7 ans et bénéficie d'une franchise en capital de 2 ans.

- **Statut PME :**

Depuis le 1er janvier 2015, Egide a retrouvé son statut de PME et a pu bénéficier du remboursement immédiat du Crédit d'Impôt Recherche (CIR) et du Crédit d'Impôt Compétitivité des Entreprises (CICE) acquis au titre de l'année 2014 pour 352 K€. La société a également pu prétendre pour la première année au Crédit d'Impôt Innovation (CII) qui lui était refusé tant qu'elle avait le statut d'ETI (Entreprise de Taille Intermédiaire).

- **Signature d'un contrat avec Sofradir :**

En début d'année 2016, Egide SA a signé un contrat de fabrication et d'approvisionnement avec son client Sofradir pour une durée initiale de 3 ans, renouvelable par tacite reconduction pour une durée de 3 ans. Cet engagement à long terme, de

l'aveu même du directeur des achats de Sofradir, montre la confiance totale de ce client dans les produits d'Egide. Ce type de relation long terme existait déjà avec certains clients américains d'Egide USA.

- **Mise en service de la nouvelle ligne de production céramique HTCC aux Etats-Unis :**

Depuis septembre 2015, la nouvelle ligne de production céramique HTCC aux Etats-Unis est terminée et opérationnelle. Pour mémoire, une salle blanche classe 10 000 de 200 m² a été construite, dans laquelle seront réalisées les opérations de sérigraphie, de poinçonnage et de remplissage des vias (via : trou métallisé qui permet d'établir une liaison électrique entre deux couches) ainsi que l'agglomération de la céramique. Une salle des fours a également été créée pour recevoir les étuves servant à l'évaporation des solvants et les fours très haute température pour la cuisson de la céramique.

- **Nouveaux équipements industriels pour le site de Egide SA :**

En France, de nouveaux équipements industriels, financés en crédit-bail pour un montant total d'environ 130 K€, ont été installés : laminoir tri-cylindre, tour d'usinage et machine de contrôle optique. Des travaux de rénovation du bâtiment industriel de Bollène, pris en charge par le propriétaire, ont également été réalisés et le remplacement de l'ensemble du système de climatisation a été effectué au cours du second semestre 2016. A Trappes, le contrat de location du bâtiment, qui se termine fin février 2017, n'a pas été renouvelé. A la place, un nouveau bail de 9 ans a été signé pour un bâtiment plus petit, proche de l'actuel, mais qui permettra de réduire d'environ 40 % le coût des loyers et des charges et taxes afférentes.

- **Evolution de la gouvernance :**

L'assemblée générale des actionnaires réunie le 16 juin 2016 a nommé deux nouveaux administrateurs indépendants (Madame Véronique Laurent-Lasson et Monsieur Michel Faure). Le conseil d'administration de la Société s'est réuni à l'issue de l'assemblée générale pour constater que le mandat d'administrateur de Monsieur Philippe Brégi s'était terminé et que la présidence du conseil d'administration était ainsi vacante. Le conseil d'administration, composé de Monsieur James F. Collins, Madame Colette Lucas, Monsieur Jean-Louis Malinge et des deux nouveaux administrateurs a ensuite décidé de fusionner les fonctions de président et de directeur général, qui ont été confiées à Monsieur Collins, qui occupait déjà la fonction de directeur général depuis septembre 2014.

- **Projet d'acquisition de Santier LLC :**

Le 13 novembre 2016, le Groupe Egide a conclu un accord d'exclusivité avec les actionnaires de Santier LLC en vue de l'acquisition des actifs ou des actions de la société pour un prix maximum de 6.150.000 \$ (soit environ 5.798.036 € sur la base d'un taux de change de 0,94277 USD pour 1 EUR).

Depuis, il a été convenu avec les cédants de Santier LLC que l'opération portera sur un achat des actifs et passifs d'exploitation (immobilisations corporelles, stocks, créances clients et dettes fournisseurs), la reprise du personnel et un transfert des immobilisations incorporelles (contrats clients) pour mémoire. Ces éléments seront incorporés dans une nouvelle société de droit américain, créée à cet effet par Egide USA LLC, et qui sera une filiale à 100 % détenue indirectement par Egide SA et directement par Egide USA LLC. Sont exclus de cette opération d'acquisition les disponibilités ainsi que les dettes financières de Santier LLC.

La société Santier LLC conçoit et fabrique des composants métalliques (matériaux dissipant, découpage métallique par fil, usinage) et des boîtiers pour applications électroniques. Santier LLC exerce son activité à San Diego en Californie (USA). Elle adresse principalement les marchés de l'aérospatial, la défense, le médical, les télécommunications ainsi que diverses applications industrielles au niveau mondial (avec une prédominance pour les Etats-Unis). Les actifs et passifs d'exploitation objet de la transaction permettent de générer, sur une base annuelle, un chiffre d'affaires d'environ 10 M\$ (volume d'activité proche de celui d'Egide USA) pour un EBITDA estimé par le management, au regard des derniers comptes mensuels, de l'ordre de 10%.

Selon les termes de l'accord, les actionnaires de Santier LLC recevront :

- à la date de réalisation de l'opération (soit au plus tard le 28 février 2017), 4.900.000 \$ en numéraire (soit environ 4.619.573 € sur la base d'un taux de change de 0,94277 USD pour 1 EUR) et ;
- le 15 juillet 2017, un montant maximum de 1.250.000 \$ en numéraire (soit environ 1.178.463 € sur la base d'un taux de change de 0,94277 USD pour 1 EUR), sous réserve des ajustements de prix prévus dans l'accord.

A la date du présent document, les conditions suspensives de cette acquisition sont les suivantes :

- Le maintien de la gestion des affaires de Santier dans sa conduite habituelle et l'absence de tout changement matériel qui modifierait sa façon d'exécuter son business et qui altérerait ses conditions financières ;
- L'absence de procédures judiciaires de faillite ou d'insolvabilité de Santier à la date d'acquisition ;

- La capacité d'Egide à obtenir des fonds à des conditions acceptables afin de payer le prix d'acquisition et d'exécuter la transaction ;
- L'absence d'éléments significatifs relevés dans les conclusions de l'audit financier de Santier réalisé pour le compte d'Egide (ce qui est le cas en date du présent document) ;
- La bonne fin de la négociation des contrats de travail avec les managers clés (en cours de finalisation) ;
- La bonne fin des négociations avec le propriétaire du bâtiment dans lequel Santier exerce son activité pour la signature d'un nouveau bail (en cours)

L'acquisition des actifs et des passifs d'exploitation de la société Santier LLC devrait être réalisée au plus tard le 28 février 2017 et sera financée par une augmentation de capital. En cas de non réalisation de l'acquisition au plus tard le 28 février 2017, l'accord d'exclusivité entre Egide et les actionnaires de Santier LLC prendra fin. Le financement de la variation du besoin en fonds de roulement lié au démarrage de l'activité au sein du périmètre de la société Egide sera également financé par l'augmentation de capital.

La technologie, la clientèle et l'organisation de Santier devraient permettre de générer de nombreuses synergies avec le Groupe Egide ainsi qu'une amélioration immédiate de son EBITDA.

Les principales synergies avec Egide USA seraient les suivantes :

- Fournisseur potentiel de composants (dissipateurs thermiques et usinés) entrant dans la fabrication de boîtiers hermétiques ;
- Client potentiel de composants céramiques HTCC fabriqués à Cambridge pour les marchés militaires américains ;
- Intégration de l'activité commerciale en Amérique du Nord ;
- Intégration des fonctions générales et administratives.

Les principaux avantages pour le Groupe Egide seraient les suivants :

- Augmentation du chiffre d'affaires consolidé de 24M€ à 35M€ en 2017 ;
- Amélioration de la marge d'EBITDA de 0% à 5% ;
- Développement du marché de la défense aux Etats-Unis pour des composants complémentaires aux boîtiers hermétiques ;
- Développement de l'activité des dissipateurs thermiques sur les marchés européen et asiatique ;
- Baisse des coûts des matières (pièces usinées CNC utilisées dans les boîtiers hermétiques d'Egide) ;
- Présence industrielle sur la côte ouest des Etats-Unis (développement de l'activité optronique et de défense).

Les fonds à provenir de l'augmentation de capital (produit net de 6,7 M€) auraient donc pour objet de participer au :

- Financement intégral de l'acquisition des actifs et passifs d'exploitation de la société Santier LLC pour un montant estimé à 5,8 M€ ;
- Financement de la variation du besoin en fonds de roulement de la nouvelle entité opérationnelle pour un montant estimé à 0,9 M€.

En cas de souscription à hauteur de 75% de l'augmentation de capital (produit net de 5,0 M€), la Société affecterait les fonds levés au financement de l'acquisition des actifs et passifs d'exploitation de Santier LLC et entamerait les démarches pour obtenir un financement bancaire complémentaire afin de financer le solde du prix d'acquisition (0,8 M€) et la variation du besoin en fonds de roulement (0,9 M€).

En cas de souscription permettant l'exercice de l'intégralité de la clause d'extension (produit net de 7,7 M€), la Société affecterait les fonds levés selon la répartition initiale mais affecterait le 1,0 M€ supplémentaire aux financements des divers équipements de production du groupe.

Dans l'hypothèse où le seuil de 75% de souscription de l'augmentation de capital ne serait pas franchi, l'opération d'acquisition des actifs et passifs d'exploitation de Santier LLC sera annulée.

2.2 Communication depuis le dépôt du Document de référence

Les communiqués de presse publiés par la Société depuis l'enregistrement du Document de Référence relatent les évolutions récentes de l'activité du Groupe et les résultats au 30 juin 2016. Ils sont repris ci-après et sont également disponibles sur le site internet de la Société (www.egide-group.com).

• Communiqué de presse du 20 juin 2016 : Compte-rendu de l'assemblée générale mixte du 16 juin 2016

Trappes, le 20 juin 2016 – 18:30 (CET) - La société Egide informe ses actionnaires que l'assemblée générale mixte s'est réunie comme prévu le jeudi 16 juin 2016. Les actionnaires présents ou représentés détenaient 1 244 543 actions (soit 27,83 % sur un total de 4 471 906 actions ayant droit de vote) et 1 268 803 voix (soit 28,18 % sur un total de 4 502 462 droits de vote), soit plus de 20 % des actions requises pour atteindre le quorum d'une assemblée ordinaire et plus de 25 % des actions requises pour atteindre le quorum d'une assemblée extraordinaire. Au cours des débats tenus lors de cette assemblée générale, deux nouvelles résolutions ont été demandées par un actionnaire :

Résolution n° A : révocation d'un administrateur

L'assemblée générale a décidé de mettre fin aux fonctions d'administrateur de Monsieur Philippe BREGI, président du conseil d'administration de la société.

Résolution n° B : nomination d'un administrateur

L'assemblée générale a décidé de nommer en qualité de nouvel administrateur, Monsieur Michel FAURE, pour un mandat d'une durée de 4 ans.

En conséquence de l'approbation de la résolution n° A (voir tableau ci-dessous), le conseil d'administration s'est réuni à l'issue de l'assemblée générale pour constater que le mandat d'administrateur de Monsieur BREGI s'était terminé et que la présidence du conseil d'administration était ainsi vacante. Le conseil a ensuite décidé de regrouper les fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général de la société. A compter du 16 juin 2016, Monsieur James (Jim) F. COLLINS, directeur général, a donc été nommé également président du conseil d'administration pour la durée restant à courir de son mandat d'administrateur.

Monsieur Jim COLLINS, déclare : « Le Conseil d'administration remercie Philippe BREGI pour son investissement personnel et son dévouement à Egide durant ces nombreuses années et lui souhaite tout le meilleur pour ses projets futurs. »

Le résultat du vote des résolutions ordinaires et extraordinaires est le suivant :

Résolutions ordinaires	Résultat des votes
1 – Approbation des comptes sociaux	Approuvée à l'unanimité
2 – Conventions de l'article L225-38 du code de commerce	Approuvée à l'unanimité
3 – Affectation du résultat	Approuvée à l'unanimité
4 – Approbation des comptes consolidés	Approuvée à l'unanimité
5 – Approbation du rapport du président sur la gestion des risques	Approuvée à l'unanimité
6 – Approbation du rapport sur les options de souscription d'actions	Approuvée à l'unanimité
7 – Nomination d'un commissaire aux comptes titulaire	Approuvée à l'unanimité
8 – Nomination d'un commissaire aux comptes suppléant	Approuvée à l'unanimité
9 – Nomination d'un administrateur	Approuvée à l'unanimité
10 – Attribution de jetons de présence	Approuvée à l'unanimité
11 – Pouvoirs pour les formalités	Approuvée à l'unanimité
A – Révocation d'un administrateur	Approuvée à 63,31 %
B – Nomination d'un administrateur	Approuvée à 77,51 %

Résolutions extraordinaires	Résultat des votes
12 – Délégation de compétence pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires avec DPS	Approuvée à l'unanimité
13 – Délégation de compétence pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires sans DPS	Rejetée à 79,59 %
14 – Délégation de compétence pour augmenter le capital par émission d'autres valeurs mobilières (titres de capital) avec DPS	Rejetée à 69,67 %
15 – Délégation de compétence pour augmenter le capital par émission d'autres valeurs mobilières (titres de capital) sans DPS	Rejetée à 79,62 %

16 – Délégation de compétence pour augmenter le capital par émission de titres de créance avec DPS	Approuvée à 99,998 %
17 – Délégation de compétence pour augmenter le capital par émission de titres de créance sans DPS	Rejetée à 79,56 %
18 – Délégation de compétence pour augmenter le nombre de titres à émettre (clause d'extension)	Approuvée à 94,33 %
19 – Délégation de compétence pour augmenter le capital par placement privé (article L411-2 II du code monétaire et financier)	Rejetée à 79,56 %
20 – Délégation de compétence pour émission de stock-options	Approuvée à 99,97 %
21 – Délégation de compétence pour augmenter le capital au profit des adhérents d'un plan d'épargne entreprise (PEE)	Approuvée à l'unanimité
22 – Modification des statuts (création d'un collège de censeurs)	Approuvée à 99,97 %
23 – Nomination d'un censeur	Non mise au vote
24 – Pouvoirs pour les formalités	Approuvée à 99,97 %

Il est rappelé qu'en matière ordinaire, une résolution est approuvée si elle obtient la majorité des votes et qu'en matière extraordinaire, une résolution est approuvée si elle obtient au moins 2/3 des voix pour et est rejetée si elle obtient au moins 1/3 des voix contre.

A compter du 16 juin 2016, le conseil d'administration d'Egide se compose ainsi :

- Jim COLLINS, Président du conseil d'administration, Directeur Général
- Colette LUCAS, administratrice indépendante
- Jean-Louis MALINGE, administrateur indépendant
- Michel FAURE, administrateur indépendant
- Véronique LAURENT-LASSON, administratrice indépendante

Monsieur Michel FAURE est diplômé de l'Ecole Polytechnique Paris et ingénieur des Mines Paristech. Il a effectué son début de carrière en tant que haut fonctionnaire (développement industriel et assistance aux entreprises privées) avant de rejoindre le secteur privé, d'abord en qualité de responsable marketing dans une entreprise d'électronique puis en qualité de dirigeant d'un groupe industriel du secteur aéronautique et de défense. Il se tourne ensuite vers le monde financier en rejoignant le groupe Siparex, et prend en charge un portefeuille d'investissements dans le secteur de la sécurité et des télécommunications.

Madame Véronique LAURENT-LASSON a commencé sa carrière chez Euronext en tant que responsable des transactions internationales (admission des actions étrangères, des produits de taux et produits dérivés). En 2000, elle fonde le département ECM chez le broker du groupe Crédit Mutuel CIC « CM-CIC Securities » constitué de 24 professionnels (plus de 1 milliards d'euros levés avec plus de 40 introductions en bourse, 25 augmentations de capital réalisées et plus de 40 contrats de liquidité sous gestion). En 2006, elle rejoint Kepler comme responsable de l'équipe ECM puis Aelios Finance en novembre 2010 où elle crée Aelios Bourse et effectue le placement privé de Antenne Réunion et l'introduction en bourse de EOS Imaging. A ce jour, elle dirige la société Sponsor Finance et accompagne les PME-ETI dans leur recherche de financements adaptés à leurs besoins (placements privés, introductions en bourse, augmentations de capital, ...). Diplômée de Dauphine, elle est également administrateur de la SFAF, présidente du groupe IT ainsi que du groupe Valeurs Moyennes.

Ce nouveau conseil d'administration continuera de soutenir Jim COLLINS dans le déploiement de la stratégie qu'il a mise en place depuis son arrivée en tant que directeur général en septembre 2014, notamment avec la duplication des installations de production de céramique HTCC de Bollène (France) vers Cambridge, MD (USA) dans le but de servir les clients américains de la défense soumis aux règles ITAR (International Trade in Arms Regulations), le renforcement de l'organisation commerciale et la poursuite des investissements pour améliorer les procédés et la productivité pour une meilleure compétitivité du groupe Egide.

- **Communiqué de presse du 28 juin 2016 : Egide USA : nouvelle ligne de fabrication de composants céramiques HTCC**

Trappes, Bollène, Cambridge, 28 juin 2016 – 07 :00 (CET) - Egide (Euronext Paris™- Compartiment C - ISIN: FR0000072373 – Reuters: EGID.PA – Bloomberg: GID), groupe international spécialisé dans la fabrication de boîtiers hermétiques pour la protection de composants électroniques sensibles, annonce l'extension de son usine américaine de Cambridge, Maryland, avec un investissement de 2,5 millions de dollars en installations et équipements. Egide USA, basée dans le comté de Dorchester depuis les années 2000, emploie actuellement 72 personnes sur son site de Cambridge. Dans le cadre de ce développement, il est prévu de renforcer le nombre d'employés.

De la conception à la fabrication des produits, l'usine de Cambridge offre une large gamme de boîtiers hermétiques pour les applications aérospatiales, optoélectroniques et de défense, ainsi que le support associé auprès des clients du marché nord-américain. L'extension du site consiste en l'installation d'une ligne de production de composants céramique HTCC, utilisés dans la fabrication de certains boîtiers hermétiques. Cette installation a été réalisée avec le support technique de l'équipe de Bollène, le site de production français du groupe, et a principalement consisté en un transfert de savoir-faire vers le site américain.

L'usine de Cambridge est maintenant équipée d'une salle blanche classe 10 000 de 200 m², dans laquelle sont réalisées les opérations de sérigraphie, de poinçonnage et de remplissage des vias ainsi que l'agglomération de la céramique. Une salle des fours a également été créée pour recevoir les étuves pour l'évaporation des solvants et les fours très haute température pour la cuisson de la céramique. En complément, une ligne de nickel électrolytique et de dorure dédiée a été installée au sein de l'actuelle zone de traitement de surface. Enfin, les équipements de cyclage thermique, de test d'herméticité et de mesures ont été intégrés à la partie contrôle qualité de l'usine.

Maintenant qu'ils sont pleinement opérationnels, ces équipements de production rendent possible la fabrication de composants céramique HTCC aux Etats-Unis, afin de servir les marchés soumis à la réglementation ITAR (International Traffic in Arms Regulations). Tout le personnel qui travaillera sur ces projets est citoyen américain et les points sensibles relatifs à la protection de la propriété intellectuelle de nos clients seront intégralement supervisés et gérés par le site américain. En plus de l'équipe technique déjà en place, Egide USA anticipe l'embauche d'une vingtaine de personnes dans les années qui viennent.

« Nous sommes enthousiasmés par cet investissement réalisé sur notre site de Cambridge, destiné à mieux servir le marché Nord-américain de la défense et ainsi pouvoir répondre à la demande de nos clients. Il soutient notre objectif de devenir le fournisseur de référence sur tous les marchés sur lesquels nous sommes présents, et indique à la communauté du comté de Dorchester qu'Egide USA compte bien rester implantée dans cette zone pour de nombreuses années. » commente James F. Collins, président directeur général du groupe.

- **Communiqué de presse du 12 juillet 2016 : Chiffre d'affaires semestriel 2016**

Trappes, Bollène, Cambridge, le 12 juillet 2016 – 18h30 (CET) - Le chiffre d'affaires consolidé (non audité) du groupe Egide pour le premier semestre 2016 s'élève à 11,55 millions d'euros, en hausse de 17 % par rapport au premier semestre 2015 et de 7 % par rapport au semestre précédent.

En millions d'euros	2015	2016 *	Variation
1er trimestre	4,97	5,75	+ 16 %
2ème trimestre	4,88	5,80	+ 19 %
1er semestre	9,85	11,55	+ 17 %

* non audité

La parité moyenne Euro / Dollar était de 1,11587 au premier semestre 2015 et de 1,11553 au premier semestre 2016, rendant ainsi les données totalement comparables. Au cours du semestre 2016, Egide SA a représenté 63 % du chiffre d'affaires total consolidé et Egide USA 37 %. La répartition par applications est la suivante :

En millions d'euros	1er semestre 2015	2ème semestre 2015	1er semestre 2016 *
Imagerie Thermique	4,36	4,89	5,46
Puissance	2,75	3,11	3,02
Optronique	1,24	1,30	1,31
Hyperfréquences	0,92	0,81	1,14
Autres	0,58	0,62	0,62
Chiffre d'affaires total	9,85	10,73	11,55

* non audité

James F. Collins, président directeur général, commente : " Notre chiffre d'affaires réalisé ce semestre confirme nos attentes de croissance. Malgré un léger ralentissement des ventes attendu au second semestre, nous tablons toujours sur un objectif de croissance à deux chiffres des ventes du groupe pour l'année 2016. Dès lors, nous poursuivons nos actions marketing et commerciales dans le but d'élargir notre base de clients et d'améliorer nos résultats. »

• **Communiqué de presse du 4 octobre 2016 : résultats semestriels au 30 juin 2016**

Trappes, le 4 octobre 2016 - 07:00 (CET) - Le comité d'audit et le conseil d'administration se sont réunis le 30 septembre 2016 afin d'examiner et arrêter les comptes consolidés au 30 juin 2016. Les commissaires aux comptes ont effectué la revue limitée desdits comptes et leur rapport a été émis conformément aux dispositions légales.

RESULTATS SEMESTRIELS

En millions d'euros, IFRS	1er semestre 2015	1er semestre 2016	Variation
Chiffre d'affaires	9,85	11,54	+ 1,69 (+ 17 %)
Résultat opérationnel	(0,79)	(0,19)	+ 0,60
Résultat net	(0,64)	(0,35)	+ 0,29
Excédent Brut d'Exploitation	(0,60)	0,13	+ 0,73

Commentant ces résultats, James (Jim) F. Collins, président-directeur général, déclare : « La croissance des ventes du premier semestre et un bon book to bill sont autant d'éléments encourageants pour le groupe. A cela s'ajoutent de bons ratios de rendement et de productivité sur chacun de nos sites, ce qui a permis d'améliorer significativement le résultat opérationnel. Nous poursuivons les efforts commerciaux entrepris depuis plus d'un an sur nos marchés cibles, notre objectif premier restant d'augmenter nos ventes. »

BILAN CONSOLIDE AU 30 JUIN 2016

ACTIF		PASSIF	
Immobilisations	5,23	Capitaux propres	6,58
Stocks, clients et autres débiteurs	8,53	Dettes financières	5,05
Trésorerie	2,02	Fournisseurs & autres créditeurs	4,15
TOTAL	15,78	TOTAL	15,78

Le besoin en fonds de roulement représente 76 jours de chiffre d'affaires contre 74 jours en 2015. La partie à plus d'un an des dettes financières représente 1,84 million d'euros ; la partie à moins d'un an inclut la dette d'affacturage à hauteur de 2,7 millions d'euros. Les deux-tiers de la consommation de trésorerie du semestre ont été consacrés aux investissements (0,48 million d'euros), le tiers restant (0,29 million d'euros) ayant servi à financer le besoin en fonds de roulement, non couvert par l'affacturage.

PERSPECTIVES

Le client avec lequel le projet HTCC a démarré à Cambridge négocie actuellement une commande significative de produits destinée au marché de l'imagerie thermique sous ITAR (International Trade in Arms Regulations) dans le cadre d'un programme pluriannuel, les premières livraisons étant prévues dans le courant de l'année 2017. De même, un client israélien du domaine a passé une commande de prototypes dans le cadre du programme FMF (Foreign Military Financing), géré par l'administration américaine et qui vise à inciter les entreprises étrangères à acheter des produits militaires américains.

Bien que les nouveaux programmes qu'Egide attend pour développer ses ventes céramique HTCC aux Etats-Unis soient figés jusqu'à ce que le pays ait une nouvelle administration, ce qui décale de quelques trimestres le réel démarrage de cette activité, une commande de prototypes est en cours de discussion avec le second acteur majeur du domaine de l'imagerie thermique soumis à ITAR. Le potentiel de ce marché reste en effet intact, avec une croissance moyenne attendue de 6,3 % jusqu'en 2020 (Source : Marketsandmarkets – Mai 2015).

Par ailleurs, le retour d'Egide dans les applications optoélectroniques pour les télécommunications (data-centers) se confirme, avec une commande reçue début juillet, à livrer en 2017 après qualification des prototypes, et des discussions avec un second client sur un boîtier pour applications très haut débit (de 100 à 400 Gb/s).

Malgré un book to bill supérieur à 1 et un carnet de commandes en hausse, la croissance attendue en 2016 devrait être comprise entre 5 et 10 % à cause de reports de livraisons chez Egide USA, expliqués en partie par un environnement politique court-terme incertain. Naturellement, les efforts de maîtrise des coûts seront maintenus et les développements commerciaux poursuivis. Dans le même temps, les opportunités de croissance externe continueront d'être étudiées, dans des domaines complémentaires à ceux d'Egide.

- **Communiqué de presse du 7 octobre 2016 : Le Groupe EGIDE confirme son éligibilité au PEA-PME**

Le groupe Egide confirme son éligibilité au dispositif PEA PME. Cette éligibilité est conforme au décret n° 2014-238 du 4 mars 2014, précisant les conditions d'appréciation des critères d'éligibilité des entreprises au PEA-PME et leur mode de calcul, pris pour l'application de l'article 70 de la loi de finances pour 2014 du 29 décembre 2013.

Les actions EGIDE continuent en conséquence d'être intégrées au sein des comptes PEA-PME, qui, pour mémoire, bénéficient des mêmes avantages fiscaux que le plan d'épargne en actions (PEA) traditionnel.

La mise en place du PEA-PME vise à favoriser l'investissement de l'épargne nationale en actions et soutenir le financement des PME et ETI.

- **Communiqué de presse du 11 octobre 2016 : Chiffre d'affaires du 3ème trimestre 2016**

Trappes, Bollène & Cambridge, le 11 octobre 2016 – 07h00 (CET) - Le chiffre d'affaires consolidé (non audité) du groupe Egide pour le troisième trimestre 2016 s'élève à 5,25 millions d'euros, en hausse de 3 % par rapport au troisième trimestre 2015.

En millions d'euros	2015	2016 *	Variation
1er trimestre	4,97	5,75	+ 16 %
2ème trimestre	4,88	5,80	+ 19 %
3ème trimestre	5,12	5,25	+ 3%
Total 9 mois	14,97	16,80	+ 12 %

* non audité

Au troisième trimestre 2016, Egide SA a représenté 65 % du chiffre d'affaires total consolidé et Egide USA 35 %.

La répartition par applications est la suivante :

En millions d'euros	Q3-2015	Q3-2016 *
Imagerie Thermique	2,42	2,46
Puissance	1,33	1,25
Optronique	0,65	0,66
Hyperfréquences	0,43	0,60
Autres	0,29	0,28
Chiffre d'affaires total	5,12	5,25

* non audité

James F. Collins, président directeur général, commente : « *Malgré les reports de livraisons demandés par certains de nos clients, principalement dus à l'environnement politique américain actuel, nous constatons une très légère croissance de nos ventes au 3ème trimestre de l'année. Grâce à un book-to-bill supérieur à 1, notre carnet de commandes continue de croître. Bien que nous anticipions des ventes au second semestre 2016 inférieures à celles du premier, nous restons optimistes pour l'année 2017.* »

- **Communiqué de presse du 10 janvier 2017 : Chiffre d'affaires 2016**

Trappes, Bollène, Cambridge, le 10 janvier 2017 – 7h00 CET. Le chiffre d'affaires consolidé (non audité) du groupe Egide pour l'année 2016 est de 22,19 millions d'euros, contre 20,59 millions en 2015, soit une croissance de 7,8 %.

Cette croissance révèle cependant une forte disparité entre les deux entités du groupe :

En millions d'euros	2015	2016 *	Variation
Egide SA	12,15	14,13	+ 16,3 %
Egide USA	8,44	8,06	- 4,5 %
Total	20,59	22,19	+ 7,8 %

* Non audité

Egide SA a confirmé la croissance déjà affichée au premier semestre et réalise sa meilleure performance depuis 2010. Grâce à sa base de clientèle fidèle, les ventes ont augmenté en suivant la demande tirée par le marché de l'imagerie thermique, qui représente plus de 60 % de l'activité en 2016.

Après avoir affiché une croissance de 10 % au premier semestre 2016 par rapport à celui de 2015, Egide USA a souffert du contexte politique au cours du second semestre (dû à l'élection présidentielle américaine), avec des clients qui ont joué la politique de l'attentisme sur les nouveaux projets, dans un environnement économique instable. Ainsi, les ventes ont régressé en 2016, tandis que la nouvelle activité céramique HTCC aux Etats-Unis n'a pas encore démarré sa production en volume.

La répartition des ventes annuelles par applications est la suivante :

En millions d'euros	2015	2016 *	Variation
Imagerie thermique	9,25	9,99	+ 8,0 %
Puissance	5,86	5,62	- 4,1 %
Optronique	2,54	2,47	- 2,8 %
Hyperfréquences	1,73	2,55	+ 47,4 %
Autres	1,21	1,56	+ 28,9 %
Total	20,59	22,19	+ 7,8 %

* Non audité

James F. Collins, Président et Directeur Général du groupe, commente : *“Nous sommes ravis de cette nouvelle croissance du chiffre d'affaires et plus particulièrement de celle affichée par l'unité française. Le ratio des prises de commandes sur le chiffre d'affaires de 1,18 nous a permis d'augmenter notre carnet de commandes de plus de 3 millions d'euros, soit + 25 % par rapport à fin 2015. Ces éléments, ainsi que les investissements réalisés en 2015 et 2016 pour produire des composants céramique HTCC sur notre site américain et le déploiement du réseau commercial réalisé en 2016, ont positionné le groupe pour une très bonne année 2017. Nos objectifs sont une nouvelle croissance du chiffre d'affaires de l'ordre de 10 % sur l'année, avec une rentabilité améliorée.”*

2.3 Publication des comptes 2016

Le comité d'audit qui établira les comptes 2016 se réunira dans le courant de la dernière semaine du mois de mars et une réunion investisseurs sera organisée dans la foulée, pour présenter les comptes 2016 revus par le comité d'audit mais non arrêtés par le Conseil d'Administration.

3 RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2016

3.1 Rapport d'activité semestriel

Ce rapport financier porte sur le premier semestre de l'exercice clos le 30 juin 2016 et est établi conformément aux dispositions des articles L451-1-2 III du Code monétaire et financier et des articles 222-4 et suivants du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers.

3.1.1 Chiffres clés consolidés

(en milliers d'euros, IFRS)	30 juin 2015	30 juin 2016
Chiffre d'affaires	9 851	11 543
Excédent Brut d'Exploitation	- 601	+ 127
Résultat opérationnel	- 786	- 194
Résultat financier	+ 149	- 156
Résultat net	- 637	- 350
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 978	2 019
Dettes financières (plus et moins d'un an)	4 724	5 055
- dont dettes financières liées aux factors	2 480	2 678
Capitaux propres	6 660	6 581
Total du bilan	15 845	15 776

Au 30 juin 2016, le groupe comprend EGIDE SA (société mère) et ses filiales américaines EGIDE USA LLC et EGIDE USA Inc., détenues directement et indirectement à 100 %. L'entité opérationnelle française (EGIDE SA) et américaine (EGIDE USA Inc.) ont eu une activité durant les 6 premiers mois de l'exercice 2016.

3.1.2 Commentaires sur l'activité et les résultats du groupe

• Faits marquants du semestre

La croissance des ventes au cours du premier semestre 2016 a donné au groupe le niveau d'activité suffisant pour atteindre l'objectif d'une consommation de trésorerie neutre (la marge d'autofinancement présentée dans le tableau des flux de trésorerie) mais a également entraîné une augmentation du besoin en fonds de roulement. Cela confirme que le niveau de chiffre d'affaires du groupe reste déterminant pour assurer la rentabilité. A cette fin, le développement du réseau commercial s'est poursuivi, avec l'embauche d'un ingénieur commercial aux Etats-Unis, chargé de couvrir le Midwest et le Midatlantic et la signature d'un contrat avec un agent qui représentera les produits Egide au Texas (USA) et un autre en Turquie. Les efforts pour revenir sur les marchés télécoms (datacoms) ont porté leurs fruits et se sont conclus par le lancement d'une qualification pour un client européen, dont les résultats sont attendus avant la fin de l'année. En parallèle, le groupe a continué à explorer toutes les voies pour réduire ses coûts indirects (notamment avec la négociation d'un nouveau bail immobilier comme indiqué ci-après), les coûts directs restant liés au niveau d'activité.

En début d'année, Egide SA a signé un contrat de fabrication et d'approvisionnement avec son client Sofradir pour une durée initiale de 3 ans, renouvelable automatiquement avec le consentement des parties. Cet engagement à long terme, de l'aveu même du directeur des achats de Sofradir, montre la confiance totale de ce client dans les produits d'Egide. Ce type de relation long terme existait déjà avec certains clients américains d'Egide USA.

Au niveau du projet céramique HTCC aux Etats-Unis, la nouvelle ligne de production est à présent terminée et opérationnelle. Pour mémoire, une salle blanche classe 10 000 de 200 m² a été construite, dans laquelle seront réalisées les opérations de sérigraphie, de poinçonnage et de remplissage des vias ainsi que l'agglomération de la céramique (les feuilles de base restent fournies par le site de Bollène). Une salle des fours a également été créée pour recevoir les étuves servant à l'évaporation des solvants et les fours très haute température pour la cuisson de la céramique. En complément, une ligne de nickel électrolytique et de dorure dédiée a été installée au sein de l'actuelle zone de traitement de surface. Enfin, les équipements de cyclages thermiques, de tests d'herméticité et de mesures ont été intégrés à la partie contrôle qualité de l'usine de Cambridge. Les premiers prototypes de boîtiers pour application infrarouge ont ainsi été fabriqués et livrés au client, avec un retour positif de sa part. La qualification finale se poursuit, le solde de la commande étant à livrer d'ici la fin de l'année. Une communication sur cette nouvelle ligne de fabrication de composants céramique HTCC a été faite auprès des clients américains (communiqué de presse du 28 juin), notamment ceux qui sont concernés par les projets ITAR (International Trade in Arms Regulations) qui exigent une fabrication « made in USA ».

En France, de nouveaux équipements industriels, financés en crédit-bail pour un montant total d'environ 130 k€, ont été installés : laminoir tri-cylindre, tour d'usinage et machine de contrôle optique. Des travaux de rénovation du bâtiment industriel de Bollène (réfection de la façade, changement de fenêtres, peinture, extérieurs,), pris en charge par le propriétaire, ont également été réalisés et la commande de remplacement de l'ensemble du système de climatisation a été passée, pour une exécution au cours du second semestre 2016. A Trappes, le contrat de location du bâtiment, qui se termine fin février 2017, n'a pas été renouvelé. A la place, un nouveau bail de 9 ans a été signé pour un bâtiment plus petit, proche de l'actuel, mais qui permettra de réduire d'environ 40 % le coût des loyers et des charges et taxes afférentes.

Enfin, en matière de gouvernance, l'assemblée générale des actionnaires réunie le 16 juin 2016 a mis fin aux fonctions de Monsieur Philippe Brégi, alors président du conseil d'administration, et a nommé deux nouveaux administrateurs indépendants (Madame Véronique Laurent-Lasson et Monsieur Michel Faure). Le conseil d'administration, composé de Monsieur James F. Collins, Madame Colette Lucas, Monsieur Jean-Louis Malinge et des deux nouveaux administrateurs, s'est donc réuni à l'issue de cette assemblée et a décidé de fusionner les fonctions de président et de directeur général, qui ont été confiées à Monsieur Collins, qui occupait déjà la fonction de directeur général depuis septembre 2014.

• Activité

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Egide s'élève à 11,55 millions d'euros pour le premier semestre 2016, en hausse de 17 % par rapport au semestre équivalent de l'année précédente (9,85 millions d'euros) et de 8 % par rapport au semestre précédent (10,73 millions d'euros).

La répartition par applications est la suivante (premier semestre de chaque exercice) :

	1er semestre 2015		1er semestre 2016		Variation	
	En M€	%	En M€	%	En M€	%
Imagerie thermique	4,36	44	5,46	47	+ 1,10	+ 25 %
Puissance	2,75	28	3,02	26	+ 0,27	+ 10 %
Optronique	1,24	13	1,31	11	+ 0,07	+ 6 %
Hyperfréquences	0,92	9	1,14	10	+ 0,22	+ 24 %
Autres	0,58	6	0,62	6	+ 0,04	+ 7 %
Total semestre	9,85	100	11,55	100	+ 1,70	+ 17 %

La comparaison séquentielle des deux semestres écoulés est la suivante :

	2nd semestre 2015		1er semestre 2016		Variation	
	En M€	%	En M€	%	En M€	%
Imagerie thermique	4,89	46	5,46	47	+ 0,57	+ 12 %
Puissance	3,11	29	3,02	26	- 0,09	- 3 %
Optronique	1,30	12	1,31	11	+ 0,01	+ 1 %
Hyperfréquences	0,81	7	1,14	10	+ 0,33	+ 41 %
Autres	0,62	6	0,62	6	=	=
Total semestre	10,73	100	11,55	100	+ 0,82	+ 8 %

Au cours du premier semestre 2016, tous les secteurs applicatifs servis par le groupe sont en croissance (à l'exception de la Puissance, en léger recul en séquentiel). L'Imagerie thermique, qui représente près de la moitié des ventes, continue d'afficher de bonnes performances tandis que les boîtiers de Puissance, majoritairement fournis par Egide USA, restent à des niveaux solides ; ces produits s'adressent principalement à des clients du domaine de la défense et de l'aérospatiale (France, Etats-Unis, Israël).

Les applications Hyperfréquences font un bond de 24 % mais bénéficient d'un effet de base favorable ; la croissance en volume provient principalement de la demande de clients américains.

Les autres secteurs augmentent légèrement, la hausse des ventes des marchés Optroniques restant cependant en deçà de ce que souhaite la société, notamment dans le domaine des télécoms.

Au cours des trois derniers semestres, l'évolution du taux de change euro/dollar n'a pas eu d'impact sur les ventes, avec un cours moyen du dollar de 1,1155 au 30 juin 2016 contre 1,1159 au 30 juin 2015 et 1,1096 au 31 décembre 2015.

La répartition des ventes par zones géographiques est la suivante :

	1er semestre 2015		1er semestre 2016		Variation	
	En M€	%	En M€	%	En M€	%
France	3,35	34	3,99	34	+ 0,64	+ 19 %
Europe (hors France)	0,74	7	1,04	9	+ 0,30	+ 41 %
USA et Canada	4,09	42	4,59	40	+ 0,50	+ 12 %
Reste du monde	1,67	17	1,93	17	+ 0,26	+ 16 %
Total semestre	9,85	100	11,55	100	+ 1,70	+ 17 %

L'augmentation des ventes en France et dans le Reste du monde est liée à la croissance des produits destinés à l'imagerie thermique tandis que celle aux Etats-Unis est attachée aux succès des produits Hyperfréquence. La forte progression de la zone Europe, affichée en pourcentage, est due à un effet de base favorable ; en valeur, elle tient notamment aux bonnes performances d'un client de boîtiers de Puissance pour le secteur de l'aéronautique et d'un autre du secteur spatial.

Les 10 premiers clients représentent 65 % du chiffre d'affaires du premier semestre 2016 contre 68 % sur la même période de 2015. Deux clients dépassent les 10 % des ventes en ce début d'année 2016 (l'un à 21 % et l'autre à 11 %) ; ce sont les deux mêmes qu'au premier semestre 2015 (avec des pourcentages identiques) et ils sont respectivement le premier client d'Egide SA et d'Egide USA.

- La répartition par société est la suivante :

	1er semestre 2015		1er semestre 2016		Variation	
	En M€	%	En M€	%	En M€	%
Egide SA	5,99	61	7,29	63	+ 1,30	+ 22 %
Egide USA	3,86	39	4,26	37	+ 0,40	+ 10 %
Total semestre	9,85	100	11,55	100	+ 1,70	+ 17 %

La hausse des ventes constatée chez Egide SA provient des applications Imagerie thermique et Puissance, les autres secteurs restant stables. Chez Egide USA, ce sont les applications Hyperfréquence et Puissance qui tirent la croissance. Il est rappelé que le taux de change euro/dollar étant similaire entre les deux trimestres, l'évolution des ventes en devise de la filiale américaine est identique à celles traduites en euros.

- Résultats consolidés en normes IFRS

En milliers d'euros	1er semestre 2015	%	1er semestre 2016	%
Chiffre d'affaires	9 851	100	11 543	100
Achats consommés	- 4 365	44	- 4 599	40
Variations de stocks (PF et encours)	+ 144	1	- 31	0
Charges de personnel	- 4 270	43	- 4 665	40
Charges externes	- 1 796	18	- 1 925	17
Impôts et taxes	- 167	2	- 162	1
Amort. et dépr. des immobilisations	- 169	2	- 275	2
Dot. et reprises de dépr. et provisions	- 11	0	- 82	1
Autres produits et charges opérationnels	- 3	0	+ 2	0
Résultat opérationnel	- 786	- 8	- 194	- 2
Eléments financiers	+ 149	2	- 156	1
Impôt sur le résultat	0	0	0	0
Résultat net	- 637	- 6	- 350	- 3

Les résultats du premier semestre 2016 sont en nette amélioration par rapport à ceux équivalents de 2015, effet combiné de l'augmentation du niveau d'activité et de la maîtrise des rendements de fabrication et de la productivité, qui a permis de mieux absorber les coûts fixes.

Le taux des achats consommés baisse de 4 points, imputable principalement aux postes « Coûts matières » et « Gaz / Electricité », tandis que le taux de frais de personnel baisse de 3 points (meilleure absorption des coûts indirects grâce au niveau d'activité plus important). Il est rappelé qu'au premier semestre 2015, Egide SA avait eu recours à 12 jours d'activité partielle, et qu'au premier semestre 2016, il n'y en a pas eu. L'effectif moyen du groupe au 30 juin 2016 est de 220 personnes (127 à Bollène et 17 à Trappes chez Egide SA, 76 chez Egide USA) ; il était de 227 au 30 juin 2015 et de 223 au 31 décembre 2015.

Le niveau des charges externes est en hausse (129 k€) par rapport au semestre précédent mais baisse d'un point en pourcentage des ventes. Les principaux postes en augmentation sont la sous-traitance d'opération de production, les commissions commerciales et les frais de déplacement, liés plus ou moins directement au niveau d'activité.

Les impôts et taxes restent stables tandis que l'augmentation des amortissements entre les deux semestres est liée à la mise en service des installations céramique chez Egide USA en octobre 2015. Ainsi, hors amortissements et provisions (qui sont des éléments non cash), l'excédent brut d'exploitation ressort à + 127 k€ en 2016, contre – 601 k€ au premier semestre 2015.

La ventilation du résultat opérationnel consolidé est la suivante :

(en milliers d'euros, IFRS)	1er semestre 2015	1er semestre 2016
Résultat opérationnel Egide SA	- 612	- 17
Résultat opérationnel Egide USA	- 174	- 177
Résultat opérationnel groupe	- 786	- 194
Pro-forma hors coûts céramique HTCC	- 553	+ 116

Pour information, le montant net des coûts liés au projet HTCC chez Egide USA a été de 260 k\$ (233 k€) au premier semestre 2015 et de 346 k\$ (310 k€) au premier semestre 2016. Les données pro-forma du groupe ci-dessus sont retraitées de ces montants.

Le coût de l'endettement financier net, stable à environ 100 k€ par semestre, est lié à l'utilisation du factor dans les deux entités du groupe et aux intérêts d'emprunts payés par Egide USA dans le cadre du financement de l'achat de son bâtiment industriel. Les résultats liés au change sont négatifs au 30 juin 2016 (- 54 k€) et positifs au 30 juin 2015 (+ 21 k€).

Compte tenu de tous les éléments ci-dessus, le résultat net semestriel 2016 dégage une perte de 350 k€ contre une perte de 637 k€ au cours du premier semestre 2015, soit une réduction d'environ 45 %.

- Le bilan résumé est présenté ci-dessous (en milliers d'euros, normes IFRS) :

ACTIF		PASSIF	
Immobilisations	5 232	Capitaux propres	6 581
Autres actifs non courants	0	Dettes financières + 1 an	1 843
Stocks et encours	3 636	Prov., autres actifs non courants	499
Clients et autres débiteurs	4 553	Dettes financières – 1 an	3 212
Trésorerie disponible	2 019	Fourn. et autres créditeurs	3 637
Autres actifs courants	336	Autres passifs courants	4
Total	15 776	Total	15 776

Au 30 juin 2016, les immobilisations corporelles comprennent principalement le bâtiment d'Egide USA et son terrain, les équipements de production des deux sites industriels, les équipements de la ligne de production céramique chez Egide USA ainsi que les nouveaux logiciels acquis chez Egide SA (ERP, CAO et simulation hyperfréquence). Les acquisitions sur le semestre s'élèvent ainsi à 478 k€, financées sur fonds propres ou par crédit-bail ou location. Les immobilisations financières sont constituées par les dépôts de garantie liés aux contrats de locations immobilières d'Egide SA. Il n'y a plus d'actifs non courants, le Crédit d'Impôt Recherche (CIR) et le Crédit d'Impôt Compétitivité pour l'Emploi (CICE) d'Egide SA de l'exercice 2013 étant remboursables dans les 12 mois à venir. Il est rappelé que depuis le 31 décembre 2014, Egide SA a retrouvé son statut de PME (au sens européen).

Le besoin en fonds de roulement (stocks + créances clients + autres actifs courants - dettes fournisseurs – autres passifs courants) est de 76 jours de chiffres d'affaires ; il reste relativement stable par rapport à celui de l'année passée (74 jours).

- Le tableau des flux consolidés de trésorerie au 30 juin 2016 est le suivant :

En millions d'euros	2015	30/06/2016
Trésorerie en début de période	4,08	2,77
Marge d'autofinancement	- 1,00	- 0,04
Variation du Besoin en Fonds de Roulement	+ 0,18	- 0,60
Variation des actifs immobilisés	- 1,66	- 0,48
Variation des dettes financières (hors factor)	+ 0,23	+ 0,02
Variation des dettes factor	- 0,12	+ 0,35
Augmentation de capital	+ 1,05	0,00
Trésorerie en fin de période	2,77	2,02

La consommation nette de trésorerie de 0,75 million d'euros du premier semestre 2016 a servi à financer les investissements de la période et le solde du besoin en fonds de roulement non couvert par l'affacturage.

Les capitaux propres s'élèvent à 6,6 millions d'euros, soit 42 % du total du bilan. Les dettes financières (5,0 millions d'euros) sont constituées par l'emprunt d'Egide USA souscrit auprès de Bank of America pour financer son bâtiment (1,1 million d'euros), par le prêt Sofired PME- Défense accordé en décembre 2015 à Egide SA (0,6 million d'euros), par les contrats de crédit-bail / location souscrits pour financer certains équipements de production et informatique (0,3 million d'euros), par les contrats d'affacturage (2,7 million d'euros) et par le préfinancement des CIR et CICE par Bpifrance (0,3 million d'euros). Le traitement IFRS a consisté à maintenir les créances financées par affacturage dans le poste « Clients » et à inscrire la contrepartie en « Dettes financières à moins d'un an » ; de même, les immobilisations financées en crédit-bail ou en location ont été inscrites à l'actif du bilan en contrepartie d'une dette financière. Il est rappelé par ailleurs que l'emprunt souscrit par Egide USA, d'une durée de 15 ans, est assorti de « covenants » et qu'à la clôture du 30 juin 2016, lesdits « covenants » étaient respectés.

- **Éléments postérieurs à la clôture**

Le Crédit d'Impôt Recherche de l'année 2015 a été remboursé par l'Etat en juin 2016, le statut de PME d'Egide lui octroyant l'avantage d'en demander le remboursement immédiatement en cas de non-utilisation.

- **Perspectives**

Le client avec lequel le projet HTCC a démarré à Cambridge négocie actuellement une commande significative de produits destinée au marché de l'imagerie thermique sous ITAR (International Trade in Arms Regulations) dans le cadre d'un programme pluriannuel, les premières livraisons étant prévues dans le courant de l'année 2017. De même, un client israélien du domaine a passé une commande de prototypes dans le cadre du programme FMF (Foreign Military Financing), mis en place par l'administration américaine et qui vise à inciter les entreprises étrangères à acheter des produits militaires américains. Bien que les nouveaux programmes qu'Egide attend pour développer ses ventes céramique HTCC aux Etats-Unis soient figés jusqu'à ce que le pays ait une nouvelle administration, ce qui décale de quelques trimestres le réel démarrage de cette activité, une commande de prototypes est en cours de discussion avec le second acteur majeur du domaine de l'imagerie thermique soumis à ITAR. Le potentiel de ce marché reste en effet intact, avec une croissance moyenne attendue de 6,3 % jusqu'en 2020 (Source : Marketsandmarkets – Mai 2015).

Au niveau commercial, la première commande de produits TOSA (Transmitter Optical Sub-Assembly) a été reçue début juillet ; elle reste conditionnée au succès de la qualification en cours des premiers prototypes et signerait le retour d'Egide dans les applications optroniques avec des produits en gros volume pour les télécommunications (data-centers). Egide a par ailleurs été retenu par un client asiatique pour lui fournir avant la fin de l'année des boîtiers pour applications très haut débit, les discussions sur un second projet ayant également démarré. Au niveau marketing, une étude des applications hyperfréquences qui pourraient être amenées à se développer dans les années futures sera lancée, afin de définir les produits sur lesquels Egide se positionnera.

En termes d'activité, malgré un book-to-bill supérieur à 1 et un carnet de commandes en hausse, la croissance attendue en 2016 devrait être comprise entre 5 et 10 % à cause de reports de livraisons chez Egide USA, expliqués en partie par un environnement politique court-terme incertain. Naturellement, les efforts de maîtrise des coûts seront maintenus et les développements commerciaux poursuivis. Dans le même temps, les opportunités de croissance externe continueront d'être étudiées, dans des domaines complémentaires à ceux d'Egide.

- **Principaux risques et incertitudes**

Les principaux risques et incertitudes auxquels la société est soumise sont détaillés dans le chapitre 4 – Facteurs de risques du Document de Référence 2015 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers en date du 3 juin 2016 sous le numéro D16-0569 et disponible sur le site de la société (www.egide-group.com).

- **Transactions entre parties liées**

Il n'existe aucune transaction entre parties liées en dehors de celles conclues entre les différentes sociétés du groupe (Egide SA, Egide USA Inc. et Egide USA LLC).

Egide SA prenait en charge un engagement au bénéfice du président du conseil d'administration en matière d'assurance « perte d'emploi ». Depuis la révocation du président du conseil lors de l'assemblée générale du 16 juin 2016 et la fusion des fonctions de président et de directeur général à cette même date, cet engagement a pris fin car il n'est pas applicable aux personnes physiques non résidentes fiscales en France. Jim Collins, PDG du groupe, est de nationalité américaine et résident fiscal américain ; il est salarié de la filiale Egide USA Inc. et ne perçoit aucune rémunération directe d'Egide SA.

3.1.3 Déclaration de la personne physique responsable du rapport financier semestriel

« J’atteste qu’à ma connaissance, les comptes présentés dans le rapport financier semestriel sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société Egide et de l’ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d’activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l’exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu’une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l’exercice. »

James F. Collins
Président Directeur général

3.2 Comptes consolidés

ACTIF (en KE)	Notes	Valeurs nettes au 30/06/2016	Valeurs nettes au 31/12/2015
Immobilisations incorporelles	2.4.	93	119
Immobilisations corporelles	2.4.	4 656	4 511
Autres actifs financiers	2.4.	482	224
Autres actifs non courants	2.1.	0	633
Actifs non courants		5 232	5 487
Stocks		3 636	3 414
Clients et autres débiteurs	2.2.	4 553	3 863
Trésorerie et équivalents de trésorerie		2 019	2 773
Autres actifs courants		336	226
Actifs courants		10 544	10 275
TOTAL ACTIF		15 776	15 762

PASSIF (en KE)	Notes	Valeurs au 30/06/2016	Valeurs au 31/12/2015
Capital apporté		8 944	8 944
Primes liées au capital social		2 058	2 058
Réserve légale		356	356
Réserves consolidées		- 1 708	- 283
Résultat net		- 350	- 1 378
Ecart de conversion		- 2 718	- 2 709
Intérêts minoritaires			
Capitaux propres		6 581	6 989
Provisions		495	413
Emprunts et dettes financières	2.3.	1 843	2 188
Autres passifs non courants		4	1
Passifs non courants		2 342	2 601
Emprunts et dettes financières	2.3.	3 212	2 536
Fournisseurs et autres créditeurs	2.3.	3 637	3 632
Autres passifs courants		5	4
Passifs courants		6 853	6 172
TOTAL PASSIF		15 776	15 762

ETAT DE RESULTAT GLOBAL (en KE)	Notes	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Chiffre d'affaires	2.4.	11 543	20 591	9 851
Achats consommés		- 4 599	- 9 442	- 4 365
Variations de stocks de produits finis & en cours		- 31	404	144
Charges de personnel		- 4 665	- 8 921	- 4 270
Charges externes		- 1 925	- 3 634	- 1 796
Impôts et taxes		- 162	- 314	- 167
Amortissements & dépréciations des immobilisations		- 275	- 398	- 169
Dotations et reprises de dépréciations & provisions		- 82	17	- 11
Autres produits opérationnels		35	280	32
Autres charges opérationnelles		- 31	-65	- 35
Résultat opérationnel	2.4.	- 194	- 1 483	- 786
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie		0	0	0
Coût de l'endettement financier brut		- 109	- 207	- 94
Coût de l'endettement financier net		- 109	- 207	- 94
Autres produits financiers		122	467	391
Autres charges financières		- 170	- 155	- 148
Résultat avant impôt		- 350	- 1 378	- 637
Impôt sur le résultat		0	0	0
Résultat des activités poursuivies		- 350	- 1 378	- 637
Quote-part de résultat des activités abandonnées		0	0	0
Résultat net		- 350	- 1 378	- 637
. part du Groupe		- 350	- 1 378	- 637
. intérêts minoritaires		0	0	0
Résultat par action (en €)		- 0.08	- 0.31	- 0.16
Résultat dilué par action (en €)		- 0.08	- 0.31	- 0.16
Autres éléments du résultat global		0	0	0
Résultat global		- 350	- 1 378	- 637
. part du Groupe		- 350	- 1 378	- 637
. intérêts minoritaires		0	0	0

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en KE)	Nombre d'actions	Capital	Primes	Réserves légale et consolidées	Résultat	Autres capitaux propres	Capitaux propres
Situation au 31/12/2014	4 065 370	8 131	1 823	930	- 863	- 2 641	7 380
Variation du capital de la société – mère	406 536	813	235				1 048
Affectation du résultat net de l'exercice 2014				- 863	863		0
Résultat global de l'exercice					- 1 378		- 1 378
Options de souscription d'actions				5			5
Variation de l'écart de conversion						- 68	- 68
Situation au 31/12/2015	4 471 906	8 944	2 058	73	- 1 378	- 2 709	6 989
Variation du capital de la société – mère							0
Affectation du résultat net de l'exercice 2015				- 1 378	1 378		0
Résultat global de l'exercice					- 350		- 350
Options de souscription d'actions				- 48			- 48
Variation de l'écart de conversion						- 10	- 10
Situation au 30/06/2016	4 471 906	8 944	2 058	- 1 352	- 350	- 2 718	6 581

Il n'y a pas d'intérêts minoritaires dans le Groupe Egide.

Les notes figurant aux pages 6 à 13 font partie intégrante des états financiers consolidés.

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE (en KE)	Notes	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Capacité d'autofinancement		- 40	- 996	- 461
Résultat net des sociétés intégrées		- 350	- 1 378	- 637
Elimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité				
amortissements, dépréciations et provisions (1)		358	380	180
plus-values de cession d'immobilisations incorp. & corp.			- 3	- 3
autres		- 48	5	- 1
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (2)		- 601	184	- 20
(augmentation) / diminution des stocks		- 248	- 427	- 495
(augmentation) / diminution des créances clients		- 856	124	- 357
(augmentation) / diminution des autres créances		427	445	366
augmentation / (diminution) des dettes fournisseurs		88	168	553
augmentation / (diminution) des dettes fiscales et sociales		- 104	- 110	32
augmentation / (diminution) des autres dettes		92	- 17	- 119
Flux de trésorerie liés à l'activité		- 641	- 811	- 480
Acquisitions d'immobilisations	2.4.	- 478	- 1 667	- 794
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt			3	3
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		- 478	- 1 664	- 791
Augmentations de capital en numéraire			813	
Variation des autres fonds propres			235	
Souscriptions d'emprunts auprès d'établissements de crédit			208	208
Remboursements d'emprunts auprès d'établissements de crédit		- 36	- 692	- 199
Souscriptions d'emprunts divers		127	834	195
Remboursements d'emprunts divers		- 70	- 124	- 79
Dettes financières relatives à l'affacturage et au crédit revolving		348	- 118	38
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		369	1 155	163
Variation de trésorerie		- 750	- 1 320	- 1 108
Trésorerie de clôture		2 019	2 773	2 978
Trésorerie d'ouverture		2 773	4 077	4 077
Incidence des variations de cours des devises		4	- 15	- 9
Variation de la trésorerie		- 750	- 1 320	- 1 108

(1) hors dépréciations sur actif circulant

(2) en valeurs nettes

Pour information, les montants de trésorerie au 30/06/2016, 31/12/2015 et 30/06/2015 représentent uniquement de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

3.2.1 Généralités

Egide conçoit, produit et distribue des composants hermétiques d'encapsulation (boîtiers électroniques passifs) servant à la protection et à l'interconnexion des systèmes électroniques.

Les présentes notes font partie intégrante des comptes consolidés intermédiaires résumés établis au 30 juin 2016, dont le total de l'état de situation financière est de 15 776 KE, et l'état de résultat global, présenté sous forme de liste, dégage une perte de - 350 KE arrêtée par le Conseil d'Administration du 30 septembre 2016.

L'ensemble des informations données ci-après est exprimé en milliers d'euros (KE), sauf indication contraire.

L'arrêté annuel se fait au 31 décembre, l'exercice couvrant la période du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016.

3.2.2 Principes et périmètre de consolidation

3.2.2.1 Base de préparation de l'information financière

Conformément au règlement CE n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, le Groupe Egide (voir § 1.3.) présente ses états financiers consolidés intermédiaires au 30 juin 2016 conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) telles que publiées par l'IASB et adoptées dans l'Union Européenne au 30 juin 2016. Ce référentiel comprend les IFRS et les IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations applicables au 30 juin 2016. Cet ensemble de normes et leurs interprétations sont communément appelées normes IFRS ou "IFRS" par simplification. Ce référentiel est disponible sur le site internet de la Commission Européenne : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Les états financiers consolidés intermédiaires du Groupe au 30 juin 2016 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information Financière Intermédiaire ». Ils ne comprennent pas l'intégralité des informations requises dans les états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les comptes consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2015. Les principes comptables utilisés pour ces états financiers consolidés intermédiaires résumés sont identiques à ceux appliqués par le Groupe pour ses états financiers consolidés au 31 décembre 2015.

Certaines normes, interprétations ou amendements de normes existantes sont d'application obligatoire dans le référentiel IFRS aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016 mais ils n'ont pas d'incidence sur les états financiers consolidés du Groupe :

Norme, interprétation	Thème	Date de publication IASB	Date d'adoption UE
Amendements à IFRS 11	Acquisition d'une quote-part dans une activité conjointe	06/05/2014	25/11/2015
Amendements à IAS 16 et IAS 38	Clarification sur les modes d'amortissement acceptables	12/05/2014	03/12/2015
Amendement à IAS 27	Mise en équivalence des comptes individuels	12/08/2014	23/12/2015
Améliorations annuelles (2012-2014)	Processus d'améliorations annuelles	25/09/2014	15/12/2015
Amendement à IAS 1	Présentation des états financiers	18/12/2015	19/12/2015

Au 30 juin 2016, il n'existe pas de normes, interprétations et amendements adoptés par l'Union Européenne au 30 juin 2016 mais dont l'application n'est obligatoire qu'à compter des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2017. Les textes publiés par l'IASB au 30 juin 2016 et non en vigueur dans l'Union Européenne ne devraient pas avoir d'impact sur les états financiers du Groupe. Ces textes sont les suivants :

Norme, interprétation	Thème	Date de publication IASB
IFRS 9	Instruments financiers (doit remplacer IAS 39)	12/11/2009
IFRS 15	Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients	01/05/2014
Amendements à IFRS 10 et IAS 28	Ventes ou contributions d'actifs réalisés entre le groupe et les entités mises en équivalence	11/09/2014
Amendements à IFRS 10 et 12 et IAS 28	Exemption d'établissement de comptes consolidés pour les entités d'investissement	18/12/2014
Amendements à IAS 12	Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre des pertes latentes	19/01/2016
Amendements à IAS 7	Initiative concernant les informations à fournir	29/01/2016
Amendements à IFRS 2	Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions	20/06/2016

D'après l'analyse menée à ce jour par le Groupe, IFRS 16 Contrats de locations publiée le 13 janvier 2016 impacterait les actifs, majoritairement immobiliers, et les dettes. La valeur de la dette financière était estimée au 31 décembre 2015 à environ 2 ME comme évoqué au paragraphe 5.2. des comptes consolidés du Groupe à cette date.

L'activité du Groupe n'est pas affectée par une saisonnalité particulière.

3.2.2.2 Estimations et jugements comptables déterminants

Le Groupe procède à des estimations et retient des hypothèses concernant l'activité future. Les estimations comptables qui en découlent sont, par définition, rarement équivalentes aux résultats effectifs se révélant ultérieurement. Les hypothèses et estimations d'activité retenues ont un impact très significatif sur la trésorerie d'Egide et donc sur le montant attendu par la société pour faire face à ses échéances de l'année à venir. Le management d'Egide reste confiant dans la bonne réalisation de ses objectifs qu'il estime réalistes.

Les hypothèses et estimations risquant de façon importante d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours de la période suivante concernent principalement le test de dépréciation portant sur les immobilisations incorporelles et corporelles que le Groupe peut être amené à réaliser. En effet, les montants recouvrables des unités génératrices de trésorerie sont déterminés à partir des calculs de valeur d'utilité. Ces calculs nécessitent de recourir à des estimations.

3.2.2.3 Périmètre et méthodes de consolidation

Les sociétés retenues dans le cadre des comptes consolidés du Groupe Egide au 30 juin 2016 sont les suivantes :

Sociétés	Siège social	Pourcentage d'intérêt	Méthode de consolidation	Date d'entrée dans le groupe
Egide SA	Bollène (Vaucluse)	100%	Société Mère	NA
Egide USA LLC	Wilmington – Delaware (USA)	100%	Intégration globale	08/11/2000
Egide USA Inc.	Cambridge – Maryland (USA)	100%	Intégration globale	29/12/2000

Les filiales contrôlées de manière exclusive sont intégrées globalement. Le contrôle résulte du pouvoir pour le Groupe de diriger les politiques financières et opérationnelles de manière à obtenir des avantages de leurs activités. Le contrôle est présumé exister lorsque le Groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote dans la société. Toutes les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation clôturent leurs comptes annuels au 31 décembre.

Les états financiers sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle d'Egide SA et monnaie de présentation des comptes du Groupe.

Les comptes d'Egide USA Inc. (filiale autonome) sont convertis selon la méthode du cours de clôture, l'état de situation financière étant ainsi converti en euros sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture. L'état de résultat global et le tableau des flux de trésorerie sont convertis au cours moyen de l'exercice. Les différences de conversion qui en résultent sont inscrites en capitaux propres dans le poste "écarts de conversion".

Les comptes d'Egide USA LLC (filiale non autonome) sont convertis selon la méthode du cours historique, l'état de situation financière étant ainsi converti au cours historique, sauf pour les éléments monétaires convertis au cours de clôture. L'état de résultat global et le tableau des flux de trésorerie sont convertis au cours moyen de l'exercice. Les différences de conversion qui en résultent sont inscrites en capitaux propres dans le poste "écarts de conversion".

Les soldes bilanciels, les produits et les charges résultant des transactions intragroupe sont éliminés en totalité lors de la préparation des états financiers consolidés.

3.2.3 Notes sur l'activité

3.2.3.1 Autres actifs non courants

Les postes inclus dans la rubrique Autres actifs non courants sont les suivants :

Rubriques	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2015
Créance cession bâtiment Egide SA	0	242
Crédit Impôt Recherche 2013	0	262
Crédit Impôt Compétitivité Emploi 2013	0	129
Total	0	633

Au 30 juin 2016, la créance relative à la cession du bâtiment de Bollène en 2010 dont l'encaissement était lié à la santé financière d'Egide SA, est désormais classée en actifs financiers car elle présente une nature de dépôt de garantie complémentaire.

Les CIR et CICE 2013 sont présentés en actifs courants au 30 juin 2016 (poste « Débiteurs divers » car ils ont fait l'objet d'une cession de créance à Bpifrance pour l'obtention d'un préfinancement) puisqu'ils seront remboursés à Egide SA à la fin du 1er semestre 2017.

3.2.3.2 Clients et autres débiteurs

Les postes inclus dans la rubrique Clients et autres débiteurs sont les suivants :

Rubriques	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2015
Avances et acomptes sur commandes	12	11
Créances clients et comptes rattachés	3 916	3 079
Personnel et comptes rattachés	23	2
Taxe sur la valeur ajoutée et autres impôts	84	71
Etat impôts divers (CIR et CICE)	95	682
Débiteurs divers	424	18
Total	4 553	3 863

La variation des créances clients s'explique principalement par l'accroissement du chiffre d'affaires d'Egide SA au cours du 1er semestre 2016 par rapport au 2ème semestre 2015. Le CIR 2012 et les CIR et CICE 2015 pour 682 KE au 31 décembre 2015 ont été remboursés en juin 2016.

L'échéancier des créances clients et comptes rattachés est le suivant :

	Total	Non échues	Echues de 0 à 30 jours	Echues de 31 à 60 jours	Echues de 61 à 90 jours	Echues à plus de 91 jours
Solde au 31/12/2015	3 079	2 575	428	42	26	8
Solde au 30/06/2016	3 916	2 796	1 031	43	6	40

3.2.3.3 Etat des dettes

- Emprunts et dettes financières échues à plus d'un an

Rubriques	Solde au 30/06/2016	Dû de 1 à 5 ans	Dû à plus de 5 ans	Solde au 31/12/2015	Dû de 1 à 5 ans	Dû à plus de 5 ans
Emprunt bâtiment - Egide USA Inc.	1 063	354	709	1 123	351	772
Préfinancements CIR et CICE - Egide SA	0			331	331	
Total auprès des établissements de crédit	1 063	354	709	1 454	682	772
Prêt Sofired PME Défense - Egide SA	600	420	180	600	360	240
Dettes de location financement - Egide SA	170	170		105	105	
PRME - Egide SA	10	10		29	29	
Total divers	780	600	180	734	494	240
Total emprunts et dettes financières	1 843	954	889	2 188	1 176	1 012

Les covenants relatifs à l'emprunt immobilier d'Egide USA Inc. étant respectés au 30 juin 2016, cette dette est ventilée entre passif non courant et courant.

La conclusion de contrats de crédit-bail et de location depuis début 2015 par Egide SA a conduit à activer les immobilisations concernées, en application d'IAS 17, en contrepartie de l'inscription d'une dette à hauteur de 170 KE à plus d'un an et 83 KE à moins d'un an.

- Dettes échues à moins d'un an

Rubriques	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2015
Emprunt bâtiment - Egide USA Inc.	76	76
Préfinancements de CIR et CICE - Egide SA	331	0
Total auprès des établissements de crédit	407	76
Dettes d'affacturage et crédit-revolving	2 678	2 347
Dettes de location financement – Egide SA	83	57
PRME - Egide SA	38	56
Prêt Sofired PME Défense - Egide SA	6	0
Total divers	2 804	2 460
Total emprunts et dettes financières	3 212	2 536
Avances et acomptes reçus sur commandes	140	119
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 158	2 086
Personnel et comptes rattachés	1 113	1 194
Taxe sur la valeur ajoutée	8	23
Autres impôts et taxes	84	96
Créditeurs divers	100	79
Dettes sur immobilisations	33	34
Total fournisseurs et autres créditeurs	3 637	3 632

3.2.3.4 Information sectorielle

Les secteurs opérationnels identifiés représentent les valeurs suivantes :

	Au 30/06/2016			Au 31/12/2015		
	Egide SA	Egide USA Inc.	Total	Egide SA	Egide USA Inc.	Total
Chiffre d'affaires	7 288	4 255	11 543	12 150	8 441	20 591
Résultat opérationnel	- 17	- 177	- 194	- 1 198	- 285	- 1 483
Actifs immobilisés nets	1 843	3 389	5 232	1 519	3 334	4 854
Dépenses d'investissement de l'exercice	473	247	720	444	1 223	1 667
Dépréciation d'actifs immobilisés / IAS 36	- 1 262	- 205	- 1 466	- 1 262	- 205	- 1 466
Emprunts et dettes financières non courants	780	1 063	1 843	1 065	1 123	2 188
Emprunts et dettes financières courants	2 288	924	3 212	1 641	895	2 535

3.3 Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle (Période du 1er janvier 2016 au 30 juin 2016)

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société EGIDE SA, relatifs à la période du 01 janvier 2016 au 30 juin 2016, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 30 septembre 2016

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Matthieu Moussy

RSM
Bernard Hinfray

4 ACTUALISATION DES RUBRIQUES DU DOCUMENT DE REFERENCE

4.1 Risques de taux (§4.1. du Document de référence 2015)

Les tableaux ci-dessous présentent la ventilation des dettes financières au 31 décembre 2015 par société et par échéance en fonction du taux de financement (fixe ou variable) :

Montants en K€	Total	Taux fixe	%	Taux variable	%
Préfinancement CIR/CICE	331			331	100%
Prêt Sofired PME Défense	600	600	100%		
Dettes de location financement	162	162	100%		
Prêt PRME	85	85	100%		
Dette d'affacturage	1 529			1 529	100%
Sous-total Egide SA	2 707	847	31%	1 860	69%
Emprunt bâtiment	1 199			1 199	100%
Dette d'affacturage (crédit revolving)	818			818	100%
Sous-total Egide USA	2 017	0	0%	2 017	100%
Total	4 724	847	18%	3 877	82%

Montants en K€	Total	Taux fixe	%	Taux variable	%
Emprunt bâtiment	1 123			1 123	100%
Préfinancement CIR/CICE	331			331	100%
Prêt Sofired PME Défense	600	600	100%		
Dettes de location financement	105	105	100%		
Prêt PRME	29	29	100%		
Sous-total dettes à long terme	2 188	734	34%	1 454	66%
Emprunt bâtiment	76			76	100%
Dettes de location financement	57	57	100%		
Prêt PRME	56	56	100%		
Dette d'affacturage et crédit revolving	2 347			2 347	100%
Sous-total dettes à court terme	2 536	113	4%	2 423	96%
Total	4 724	847	18%	3 876	82%

4.2 Risques juridiques (§4.2. du Document de référence 2015)

4.2.1 Lien de dépendance avec d'autres sociétés

Dans le secteur de niche sur lequel intervient Egide, il existe inmanquablement des clients et des fournisseurs plus importants que d'autres qui, sans rendre la Société dépendante, la mettent en risque quand surviennent des soubresauts dans leurs activités respectives.

En 2015, le premier client a représenté 19% et le deuxième 14% du chiffre d'affaires consolidé contre respectivement 17% et 10% en 2014. Néanmoins, 68% des ventes ont été réalisées avec les 10 premiers clients du Groupe et quand l'un d'eux réduit son activité, l'impact sur les ventes peut être important. En 2015 comme en 2014, 80% du chiffre d'affaires est réparti sur 20 clients (sur un portefeuille d'environ 150 clients actifs).

En 2015, 80% des achats techniques (principalement des composants) ont été effectués auprès de 21 fournisseurs (sur un total de 132 fournisseurs). Le premier fournisseur du Groupe a représenté 13% des achats, les 5 premiers 45% et les 10 premiers 65%. En 2014, 80% des achats techniques ont été effectués auprès de 22 fournisseurs (sur un total de 150). Le premier fournisseur du Groupe a représenté 11% des achats, les 5 premiers 42% et les 10 premiers 65%.

4.3 Autres risques (§4.5. du Document de référence 2015)

4.3.1 Risques liés à la politique de croissance externe

Depuis le 1er juin 2002, date d'acquisition des actifs de ce qui deviendra Egide UK (cédée en novembre 2013), le Groupe Egide n'a plus réalisé de croissance externe. La Société est néanmoins restée attentive aux éventuelles opportunités qui pouvaient se présenter, tout en étant consciente que l'obtention préalable du financement en conditionnait la bonne fin. Ainsi, sans garantie du succès d'une opération financière, tout projet de croissance externe ne pourrait être raisonnablement envisagé. Dans l'hypothèse où cette condition est levée ou que le Groupe dispose d'éléments lui permettant de la lever, et si les conclusions des audits d'acquisition sont positives, le Groupe devra intégrer le risque lié à l'intégration de la société cible au sein du Groupe, tant en termes de management que de financement de l'activité future. L'évaluation de ce risque sera l'un des éléments pris en compte par le Conseil d'administration pour valider toute opération de croissance externe qui lui serait présentée.

4.4 Aperçu des activités (§6.1 du Document de référence 2015)

Les restrictions ITAR (International Trade in Arms Regulations) concernent toute société qui travaille avec des clients américains sur des produits à usage militaire. Si un produit est classifié « ITAR », la propriété industrielle dudit produit (design, procédé de fabrication voire usage) ne peut en aucun cas quitter le territoire américain, y compris par voie électronique (via e-mail), sans autorisation de son propriétaire. Pratiquement, cela signifie que le produit doit être fabriqué sur le sol américain par une société locale. Cette dernière peut appartenir à une société étrangère (cas d'Egide USA, dont l'actionnaire unique est indirectement Egide SA en France) ; ce qui importe est qu'aucun salarié d'Egide SA n'ait accès aux caractéristiques du produit « ITAR » et que ce produit soit intégralement fabriqué aux Etats-Unis. En cas de violation de cette règle, le site américain pourrait perdre sa licence ITAR, ce qui l'empêcherait d'avoir accès au marché militaire américain.

4.5 Conditions d'emprunt et structure de financement (§10.3 du Document de référence 2015)

Chez Egide USA, la ligne de crédit basée sur l'encours client et les stocks souscrits en mai 2012 auprès de Bank of America a été réduite, passant de 1 500 000 \$ à 1 100 000 \$.

4.6 Organes d'administration, de direction et direction générale (§ 14 du Document de référence 2015)

- **Conseil d'administration**

L'assemblée générale des actionnaires réunie le 16 juin 2016 a mis fin aux fonctions de Monsieur Philippe Brégi, alors président du Conseil d'administration, et a nommé deux nouveaux administrateurs indépendants (Madame Véronique Laurent-Lasson et Monsieur Michel Faure). Le Conseil d'administration, composé de Monsieur James F. Collins, Madame Colette Lucas, Monsieur Jean-Louis Malinge et des deux nouveaux administrateurs, s'est donc réuni à l'issue de cette assemblée et a décidé de fusionner les fonctions de président et de directeur général, qui ont été confiées à Monsieur Collins, qui occupait déjà la fonction de directeur général depuis septembre 2014.

En date du présent document, le Conseil d'administration de la société Egide est composé des membres suivants :

Nom	Fonction	Depuis	Jusqu'au
Monsieur James F. COLLINS 1553 Comanche Road Arnold, MD 21012 - USA	Président du conseil Directeur général	16/06/2016 11/09/2014	30/06/2017 30/06/2020
Madame Colette LUCAS 2 avenue du Grand Mesnil 91400 Orsay	Administrateur	07/07/2014	30/06/2020
Monsieur Jean-Louis MALINGE 44B rue Rouelle 75015 Paris	Administrateur	07/07/2014	30/06/2020
Madame Véronique LAURENT-LASSON 19 rue du Rocher 75008 Paris	Administrateur	16/06/2016	30/06/2020
Monsieur Michel FAURE 25 boulevard de Courcelles 75008 Paris	Administrateur	16/06/2016	30/06/2020

Il n'y a pas d'administrateur élu par les salariés ni de poste de censeur au sein du conseil. Les administrateurs n'ont par ailleurs aucun lien familial entre eux.

Le tableau ci-dessous précise la situation des administrateurs au regard des critères retenus par la recommandation R8 du code Middenext pour définir l'indépendance des administrateurs :

Critères d'indépendance	J. F. Collins	C. Lucas	J-L. Malinge	V. Laurent-Lasson	M.Faure
Relation financière, contractuelle ou familiale avec la société ?	Non	Oui *	Non	Non	Non
Salarié ou mandataire social dirigeant ?	Oui	Non	Non	Non	Non
Client, fournisseur ou banquier de la société ?	Non	Non	Non	Non	Non
Actionnaire de référence ?	Non	Non	Non	Non	Non
Auditeur de l'entreprise ?	Non	Non	Non	Non	Non
Administrateur indépendant ?	Non	Oui	Oui	Oui	Oui

* En 2015, le Conseil d'administration a confié une mission exceptionnelle à la société Asymptotes Conseil, que dirige Madame Colette Lucas. En regard du faible montant que représente le coût de cette mission (13 k€ HT) par rapport aux charges externes de l'entreprise, le conseil considère qu'elle ne remet pas en cause le caractère indépendant de Madame Lucas en sa qualité d'administratrice de la Société.

Chaque administrateur a la qualité d'actionnaire et détient au moins une action de la société, conformément à l'article 14 des statuts de l'entreprise.

• Informations relatives aux membres du Conseil d'administration

Monsieur James F. COLLINS titulaire d'un "Bachelor of Science degree in Ceramic Engineering" de l'université de Rutgers NJ (USA). Il a démarré sa carrière en tant qu'ingénieur process dans l'industrie de l'acier chez General Refractories (Chicago, IL). En 1983, il rejoint la société Coors Ceramics (Golden, CO) où pendant 14 ans, il occupe diverses fonctions d'ingénierie et de management, essentiellement dans le domaine de la céramique pour l'électronique. En 1996, il entre dans une division de Philips Electronics (Cambridge, MD), où il exerce diverses fonctions de management. Cette unité est ensuite vendue pour créer Electronic Packaging Products, qui deviendra Egide USA Inc. en décembre 2000. Il en prend la direction opérationnelle

et en est nommé vice-président. Il est nommé directeur général d'Egide SA en septembre 2014, puis président directeur général en juin 2016.

Madame Colette LUCAS est ingénieure diplômée de l'ISEP. Présidente fondatrice d'Asymptotes Conseil, elle est également chargée de missions Relations et Synergies Entreprise pour l'Université Pierre et Marie Curie (Paris VI). Elle possède une grande expérience, tant technique que commerciale dans les semi-conducteurs, à l'international et en France (elle a travaillé successivement pour Texas Instrument, ST et Atmel) ainsi qu'une large expertise des sciences humaines (recrutement, accompagnement managérial et performance d'équipes). Elle est membre de l'Institut Français des Administrateurs (IFA).

Monsieur Jean-Louis MALINGE est ingénieur diplômé de l'INSA Rennes et titulaire d'un Executive MBA du MIT Sloan School de Boston. Il a successivement occupé différents postes de management technique d'abord en France (Thomson CSF – Socapex, Amphénol et Corning) puis aux USA où il devient en 1995 directeur R&D de la division photonique de Corning, dont il sera de 1998 à 2002 le Vice-Président & General Manager. En 2004, il prend le poste de CEO de Kotura, une start-up californienne du domaine de photonique sur silicium, entreprise acquise en août 2013 par le groupe Mellanox.

Véronique LAURENT-LASSON a commencé sa carrière chez Euronext en tant que responsable des transactions internationales (admission des actions étrangères, des produits de taux et produits dérivés). En 2000, elle fonde le département ECM chez le broker du groupe Crédit Mutuel CIC « CM-CIC Securities » constitué de 24 professionnels. En 2006, elle rejoint Kepler comme responsable de l'équipe ECM puis Aelios Finance en novembre 2010 où elle crée Aelios Bourse et effectue le placement privé de Antenne Réunion et l'introduction en bourse de EOS Imaging. A ce jour, elle dirige la société Sponsor Finance et accompagne les PME-ETI dans leur recherche de financements adaptés à leurs besoins. Diplômée de Dauphine, elle est également administrateur de la SFAF, présidente du groupe IT ainsi que du groupe Valeurs Moyennes.

Michel FAURE est diplômé de l'Ecole Polytechnique Paris et ingénieur des Mines Paristech. Il a effectué son début de carrière en tant que haut fonctionnaire (développement industriel et assistance aux entreprises privées) avant de rejoindre le secteur privé, d'abord en qualité de responsable marketing dans une entreprise d'électronique puis en qualité de dirigeant d'un groupe industriel du secteur aéronautique et de défense. Il se tourne ensuite vers le monde financier en rejoignant le groupe Siparex, et prend en charge un portefeuille d'investissements dans le secteur de la sécurité et des télécommunications.

4.7 Rémunérations et avantages (§ 15 du Document de référence 2015).

- **Rémunérations des administrateurs et des dirigeants**

Rémunérations de dirigeant mandataire social :

La rémunération de James F. Collins n'a pas été modifiée suite à sa nomination le 16 juin 2016 en tant que président directeur général.

- **Jetons de présence et autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants :**

Il est prévu que chaque nouvel administrateur nouvellement nommé (Véronique Laurent-Lasson et Michel Faure) perçoive la somme de 6.000 euros bruts au titre de l'exercice 2016, tandis que les anciens administrateurs (Colette Lucas et Jean-Louis Malinge), à l'exception du président (James F. Collins), ont vu leurs jetons de présence attribués à hauteur de 12.000 euros bruts chacun au titre de l'exercice 2016.

- **Rémunération de Philippe LUSSIEZ (Directeur Général Délégué) :**

Philippe LUSSIEZ, directeur général délégué, est également directeur administratif et financier et uniquement à ce titre, bénéficie d'un contrat de travail depuis 1992.

Tableau n° 1 - Synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social		
	Exercice 2014	Exercice 2015
Philippe BREGI – Président (et directeur général jusqu’au 02/04/14)		
Rémunérations dues au titre de l’exercice (cf tableau 2.1)	87 083,29 €	69 268,15 €
Valorisation des options attribuées au cours de l’exercice (cf tableau 4)	Néant	Néant
Valorisation des actions attribuées gratuitement au cours de l’exercice (cf tableau 6)	Néant	Néant
Eric MICHEL – Directeur général (02/04/14 au 11/09/14)		
Rémunérations dues au titre de l’exercice (cf tableau 2.2)	67 388,88 €	Néant
Valorisation des options attribuées au cours de l’exercice (cf tableau 4)	Néant	Néant
Valorisation des actions attribuées gratuitement au cours de l’exercice (cf tableau 6)	Néant	Néant
James F. COLLINS – Directeur général (depuis le 11/09/14)		
Rémunérations dues au titre de l’exercice (cf tableau 2.3)	25 624,01 €	88 615,15 €
Valorisation des options attribuées au cours de l’exercice (cf tableau 4)	Néant	9 000,00 €
Valorisation des actions attribuées gratuitement au cours de l’exercice (cf tableau 6)	Néant	Néant
Philippe LUSSIEZ – Directeur général délégué (depuis le 11/09/14)		
Rémunérations dues au titre de l’exercice (cf tableau 2.4)	54 546,15 €	56 978,13 €
Valorisation des options attribuées au cours de l’exercice (cf tableau 4)	Néant	Néant
Valorisation des actions attribuées gratuitement au cours de l’exercice (cf tableau 6)	Néant	Néant
TOTAL	234 642,33 €	223 861,43 €

Tableau n° 2.4 - Récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social				
Philippe LUSSIEZ	Exercice 2014		Exercice 2015	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	54 546,15 €	54 546,15 €	56 978,13 €	56 978,13 €
Rémunération variable	Néant	Néant	Néant	Néant
Rémunération exception.	Néant	Néant	Néant	Néant
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantage en nature	Néant	Néant	Néant	Néant
TOTAL	54 546,15 €	54 546,15 €	56 978,13 €	56 978,13 €

4.8 Comptes aux 31 décembre 2015 (§20 du Document de référence 2015)

Les informations des sous-chapitres suivants apportent des précisions aux notes des comptes consolidées au 31 décembre 2015, tels que présentés dans le document de référence 2015 du Groupe.

4.8.1 Affacturage

Les contrats d'affacturage mis en place ne sont pas déconsolidant. Dans les comptes consolidés présentés en IFRS, les créances financées sont inscrites à l'actif du bilan, en contrepartie d'une dette financière à court terme (2 347 k€ au 31/12/15).

Les contrats mis en place chez Egide SA n'ont pas de date d'échéance et n'ont pas de montant global défini. Il existe juste une limite contractuelle pour les créances export avec un encours par client financé de 250 k€ maximum. Chez Egide USA, il s'agit d'une ligne de crédit souscrite en 2012, basée sur les encours clients (l'affacturage en tant que tel n'existe pas aux Etats-

Unis). Le montant maximum est de 1,5 million de dollars et le montant utilisé à la clôture 2015 est de 891 k\$. Cette ligne de crédit est valable 6 mois et renouvelée à chaque échéance.

Après une franchise de 60 jours après son échéance, la créance financée par le factor et non réglée par le client est dé-financée et rendue à Egide. Les relances clients sont prises en charge par les organismes d'affacturage, avec le support d'Egide quand il s'agit de litiges techniques.

Un fond de garantie est constitué à chaque financement de créance (10% du montant). Il est libéré une fois la créance réglée par le client. En cas de non-paiement, et après le délai mentionné ci-dessus, la créance est dé-financée et le litige commercial doit être réglé par Egide pour que la société recouvre le montant de ladite créance.

4.8.2 Actifs incorporels

Tous les frais liés à des programmes de recherche et développement sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Il s'agit principalement de matières premières, d'outillages et de frais de personnel. Quand ces dépenses sont éligibles au Crédit d'Impôt Recherche (CIR) ou au Crédit d'Impôt Innovation (CII), elles sont identifiées et utilisées dans le calcul du CIR ou du CII mais maintenues en charge de l'exercice. Le CIR/CII est enregistré en « Autres produits opérationnels » dans les comptes consolidés et en « Impôt sur les bénéfices » dans les comptes sociaux.

4.8.3 Stocks

Chez Egide SA et Egide USA, les stocks de matières premières, consommables et de marchandises sont comptabilisés à leur coût d'achat (majoré des frais d'acheminement) selon la méthode du coût moyen pondéré. Les encours, produits finis et semi-finis sont valorisés à leur coût de production comprenant l'ensemble des charges directes et indirectes de fabrication afférentes aux références reconnues bonnes en fin de fabrication ; le coût des rebuts de fabrication est enregistré directement dans les charges de l'exercice. Lorsque les prix de revient sont supérieurs aux prix de vente, diminués des frais de commercialisation des produits, une dépréciation est constituée pour la différence.

Les matières premières, les produits semi-finis et finis donnent lieu à la constitution de dépréciations calculées en fonction de leur ancienneté et de leurs perspectives d'utilisation ou de vente. Ces dépréciations sont constituées dès la première année à hauteur de 5 % et portées de 50 à 100 % la deuxième année et à 100 % la troisième, sur la base de l'historique de dépréciation constaté. Il est précisé que le stock de matières premières comprend des composants et de la matière brute. Cette dernière, de par sa nature, se voit appliquer des règles de taux de dépréciation différents, fonction de l'écoulement possible par transformation en composants ou par revente sur un marché existant

4.8.4 Information sectorielle

Le périmètre de consolidation comprend les deux entités opérationnelles (Egide SA et Egide USA Inc.) ainsi que la holding Egide USA LLC, détenue à 100 % par Egide SA, et qui détient 100 % des titres d'Egide USA Inc. Filiale non autonome, Egide USA LLC n'exerce aucune activité, n'a pas de salarié et ne réalise aucun chiffre d'affaires ; elle n'est donc rattachée à aucun secteur.

4.8.5 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie au 31/12/15 est constituée de soldes de comptes bancaires tenus en euros ou USD chez Egide SA, Egide USA Inc. et Egide USA LLC (909 KE). Chez Egide SA, ce poste comprend également un compte à terme (605 KE), un certificat de dépôt négociable (1 051 KE) et un compte Egide ouvert chez BPI France sur lequel a été versé le préfinancement du CIR 2013 (208 KE).

4.8.6 Rémunération sur base d'actions

La charge liée à la juste valeur des stocks options enregistrée dans les comptes consolidés de l'exercice 2015 est de 5 k€. Elle est mentionnée dans le tableau de variation des capitaux propres. La juste valeur des plans de stocks options au 31/12/15 est de 53 k€. Compte tenu des 37 803 options de souscription non exercées au 31/12/15 et d'une juste valeur totale de 53 k€, la moyenne pondérée du prix de l'action est de 1,41 €. Le prix d'exercice moyen pondéré des 37 803 options de souscription non exercées au 31/12/15 est de 4,11 €.

Le taux sans risque retenu pour estimer la juste valeur des stocks options est de 2,20 %. Il n'existe pas de possibilité d'exercer les options de souscription avant la fin de la période d'indisponibilité. Les options de souscription n'étant pas encore exercées, les actions ne sont pas encore créées et n'ouvrent donc pas droit à dividende (il ne s'agit pas d'options d'achat d'actions existantes mais d'options de souscriptions d'actions nouvelles à créer).

4.8.7 Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comptabilité est constitué majoritairement de livraisons de produits fabriqués par Egide SA et Egide USA et dans une moindre de mesure de prestations de services et de ventes de marchandises (environ 10 % du chiffre d'affaires chez Egide SA). Les conditions de vente du groupe sont Ex-Works (incoterm EXW). L'intégralité du chiffre d'affaires est donc reconnue dès la mise à disposition des produits à l'usine. L'incoterm EXW en vigueur chez Egide stipule que les risques de transport sont supportés et assurés par le client. Concernant le coût, soit Egide utilise le compte transporteur du client (pas de charge), soit Egide utilise son propre transporteur et refacture les frais au client. Le bon de livraison, la facture et l'enlèvement du produit sont réalisés le même jour.

4.8.8 Instruments financiers

Les actifs financiers sont des dépôts de garantie de loyers, dont l'échéance est liée aux engagements de location immobilières détaillées en fin d'annexe aux comptes dans le paragraphe « Engagements donnés liés aux activités opérationnelles de la société ». Les créances présentant, le cas échéant, des risques de non recouvrement, font l'objet de dépréciations à hauteur de la valeur estimée du risque. Aucune dépréciation n'est enregistrée au 31/12/15.

4.9 Procédures judiciaires et d'arbitrage (§20 du Document de référence 2015)

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance en date du présent document, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société.

4.10 Informations complémentaires (§21 du Document de référence 2015)

4.10.1 Autorisations données par l'Assemblée Générale des actionnaires du 16 juin 2016

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la Société réunie le 16 juin 2016 a adopté les résolutions suivantes :

« **Douzième résolution** (Délégation de compétence pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires avec maintien du droit préférentiel de souscription).

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour une assemblée générale extraordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration, du rapport spécial des Commissaires aux comptes, après avoir constaté que le capital social est intégralement libéré, statuant conformément aux dispositions des articles L.225-129 et suivants du Code de commerce, notamment des articles L.225-129-2, L.225-135, L.225-136 2°, L.228-92 du Code de commerce,

- 1. délègue sa compétence au conseil d'administration pour décider l'augmentation du capital social, en une ou plusieurs fois, en France ou à l'étranger, dans la proportion et aux époques qu'il appréciera, soit en euros, soit en toute autre monnaie ou unité monétaire établie par référence à plusieurs monnaies, par l'émission d'actions de la société ou, conformément aux dispositions de l'article L.228-93 du Code de commerce, de toute société qui possède directement ou indirectement plus de la moitié de son capital ou dont elle possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, étant précisé que la souscription des actions pourra être opérée soit en espèces, soit par compensation de créances, et qu'est exclue toute émission d'actions de préférence ;*
- 2. décide de fixer le montant nominal maximum des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées à un montant nominal maximum de 6 millions (6 000 000) d'euros, étant entendu que ce montant ne s'imputera pas sur le montant des autres délégations dont les projets sont soumis à l'approbation de la présente assemblée et que l'ensemble de ces montants pourra se cumuler en tout ou en partie le cas échéant ;*
- 3. fixe à vingt-six (26) mois, à compter de ce jour, la durée de validité de la présente délégation de compétence ;*
- 4. décide que les actionnaires pourront exercer, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, leur droit préférentiel de souscription aux titres émis en vertu de la présente délégation ;*
- 5. décide que le conseil d'administration pourra instituer au profit des actionnaires un droit de souscription à titre réductible qui s'exercera proportionnellement à leurs droits et dans la limite de leurs demandes ;*
- 6. décide que si les souscriptions à titre irréductible et, le cas échéant, à titre réductible n'ont pas absorbé la totalité de l'émission, d'actions, le conseil d'administration aura la faculté, conformément à l'article L.225-134 du Code de commerce, dans l'ordre qu'il déterminera, l'une ou l'autre des facultés ci-après :*

- limiter l'augmentation de capital au montant des souscriptions recueillies à condition que celui-ci atteigne au moins les trois-quarts de l'augmentation décidée,
- répartir librement tout ou partie des titres non souscrits à titre irréductible et, le cas échéant, à titre réductible,
- offrir au public tout ou partie des titres non souscrits,

7. prend acte que la présente décision emporte de plein droit au profit des porteurs des valeurs mobilières émises donnant accès au capital de la société, renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux titres de capital auxquels ces valeurs mobilières donneront droit ;
8. décide que par dérogation aux dispositions de l'article L.233-32 du Code de commerce, l'usage de la présente délégation de compétence sera suspendu en période d'offre publique ;
9. décide que le conseil d'administration aura tous pouvoirs pour mettre en œuvre la délégation de compétence avec faculté de subdélégation dans les conditions légales, à l'effet notamment de :
 - fixer les conditions d'émission (notamment le prix d'émission), de souscription et de libération des titres qui seraient émis en vertu de la présente délégation ;
 - sur sa seule décision et s'il le juge opportun, imputer les frais, droits et honoraires d'augmentation de capital sur le montant des primes qui y sont afférentes et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation de capital ;
 - constater la réalisation des augmentations de capital résultant des émissions qui seraient décidées en vertu de la présente délégation, procéder à la modification corrélative des statuts ;
 - d'une manière générale, passer toute convention, notamment pour parvenir à la bonne fin des émissions envisagées, prendre toutes mesures et effectuer toutes formalités utiles à l'émission, à la cotation et au service financier des titres émis en vertu de la présente délégation ainsi qu'à l'exercice des droits qui y sont attachés ;
10. prend acte du fait que le conseil d'administration rendra compte à la plus prochaine assemblée générale ordinaire, conformément à la loi et à la réglementation, de l'utilisation des autorisations accordées au titre de la présente délégation ;
11. constate que la présente délégation prive d'effet la délégation antérieure ayant le même objet. »

« **Dix-huitième résolution** (Délégation de compétence à donner au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital par émission d'actions ordinaires et/ou titres et/ou de valeurs mobilières avec ou sans droit préférentiel de souscription).

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour une assemblée générale extraordinaire et constatant que le capital est intégralement libéré, connaissance prise du rapport du conseil d'administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, conformément aux dispositions de l'article L.225-135-1 du Code de commerce :

1. délègue au conseil d'administration sa compétence avec faculté de subdélégation dans les conditions légales pour décider d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation du capital social par émission d'actions ordinaires et/ou de titres et/ou de valeurs mobilières de la société avec ou sans droit préférentiel de souscription, au même prix que celui retenu pour l'émission initiale, dans les délais et limites prévus par la réglementation applicable au jour de l'émission (à ce jour, dans les trente jours de la clôture de la souscription et dans la limite de 15 % de l'émission initiale) ;
2. fixe à vingt-six (26) mois, à compter de ce jour, la durée de validité de la présente délégation ;
3. constate que la présente délégation prive d'effet la délégation antérieure ayant le même objet. »

ANNEXE
TABLE DE CONCORDANCE DE L'ACTUALISATION

La table de concordance ci-après indique les pages du Document de Référence (conformes à l'Annexe 1 du Règlement Européen n° 809/2004) mises à jour par l'Actualisation.

RUBRIQUES DE L'ANNEXE 1 DU REGLEMENT EUROPEEN N° 809/2004	Pages du Document de Référence	Pages de l'Actualisation
1. Personnes responsables		
1.1 Personne responsable des informations	7	4
1.2 Déclaration de la personne responsable	7	4
2. Contrôleurs légaux des comptes		
2.1 Commissaires aux comptes titulaires	8	4
2.2 Commissaires aux comptes suppléants	8	4
3. Informations financières sélectionnées		
3.1 Informations financières consolidées 2013, 2014 et 2015	10	n/a
3.2 Informations financières (comptes annuels) 2013, 2014 et 2015	11	n/a
4. Facteurs de risque	12	30, 31
5. Informations concernant l'émetteur		
5.1 Histoire et évolution de la société	18	n/a
5.1.1 Raison sociale	18	n/a
5.1.2 Lieu et numéro d'enregistrement de l'émetteur	18	n/a
5.1.3 Date de constitution et durée de vie	18	n/a
5.1.4 Siège social et forme juridique	18	n/a
5.1.5 Evénements importants dans le développement des activités	18	n/a
5.2 Investissements	19	7
5.2.1 Principaux investissements réalisés	19	7
5.2.2 Principaux investissements en cours	19	7
5.2.3 Principaux investissements à réaliser	19	7
5.2.4 Nantissements des actifs	20	n/a
5.2.5 Nantissements des biens acquis en crédit-bail	20	n/a
6. Aperçu des activités		
6.1 Principales activités	21	31
6.1.1 Les boîtiers hermétiques de protection	21	n/a
6.1.1.1 Les technologies de scellement	22	n/a
6.1.1.2 Le traitement de surface	22	n/a
6.1.1.3 La céramique, de la poudre au composant	23	n/a
6.1.1.4 Les perles de verre	24	n/a
6.1.2 Répartition du chiffre d'affaires par activités	24	n/a
6.2 Principaux marchés	24	n/a
6.2.1 L'imagerie thermique	25	n/a
6.2.2 Les boîtiers de puissance	25	n/a
6.2.3 L'optronique	25	n/a
6.2.4 Les boîtiers hyperfréquences	26	n/a
6.2.5 Répartition du chiffre d'affaires par applications	26	16
6.2.6 Les clients	27	n/a

6.2.7 Répartition du chiffre d'affaires par zones géographiques	27	17
6.3 Evénements exceptionnels	28	n/a
6.4 Position concurrentielle	30	n/a
7. Organigramme		
8. Propriétés immobilières, usines et équipements		
8.1 Immobilisations corporelles importantes	31	n/a
8.1.1 Les sites industriels	31	n/a
8.1.2 Les équipements industriels	32	7
8.2 Questions environnementales pouvant influencer sur l'utilisation des immobilisations	32	n/a
8.3 Impact environnemental de l'activité du groupe	32	n/a
8.4 Informations relatives aux engagements sociétaux en faveur du développement durable	33	n/a
9. Examen de la situation financière et du résultat		
9.1 Situation financière	33	15 à 19
9.1.1 Exercice 2014	33	n/a
9.1.2 Exercice 2015	33	n/a
9.2 Résultat d'exploitation	33	n/a
9.2.1 Facteurs historiques ayant influé sur le chiffre d'affaires	34	n/a
9.2.2 Eléments importants susceptibles d'influer sensiblement sur les revenus d'exploitation	34	n/a
9.2.3 Eléments synthétiques du bilan, du compte de résultat et du tableau de flux consolidés	36	17,18
10. Trésorerie et capitaux		
10.1 Capitaux	36	18,23
10.2 Flux de trésorerie	36	18,24
10.3 Conditions d'emprunt et structure de financement	36	31
10.4 Restriction à l'utilisation des capitaux	37	n/a
10.5 Sources de financement attendues	37	n/a
10.6 Engagements hors bilan	37	n/a
10.7 Engagements et autres obligations contractuelles	38	n/a
11. Recherche et développement, brevets et licences	39	35
12. Information sur les tendances		
12.1 Faits marquants de l'exercice 2015	39	n/a
12.2 Perspectives d'avenir	40	12
12.3 Evènements susceptibles d'influer sur les tendances	41	7
13. Prévisions ou estimations du bénéfice		
14. Organes d'administration, de direction et direction générale		
14.1 Conseil d'administration	43	31 à 33
14.2 Conflits d'intérêts	43	n/a
14.3 Liste des mandats	44	n/a
14.4 Informations relatives aux membres du conseil d'administration	44	31 à 33
14.5 Elargissement du conseil d'administration	45	31
15. Rémunérations et avantages		

15.1 Rémunérations des administrateurs et des dirigeants	50	33,344
15.2 Montants provisionnés	52	n/a
16. Fonctionnement des organes d'administration et de direction		
16.1 Conseil d'administration	52	n/a
16.2 Informations sur les contrats de service	52	32
16.3 Informations sur le comité d'audit et des rémunérations	52	n/a
16.4 Rapport du président sur le contrôle interne et la gestion des risques	52	n/a
16.4.1 Conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration	52	n/a
16.4.1.1 Code de gouvernement d'entreprise	52	n/a
16.4.1.2 Composition du conseil d'administration	53	32
16.4.1.3 Pouvoirs et fonctionnement du conseil d'administration (articles 16 et 17 des statuts)	54	n/a
16.4.1.4 Règles relatives à la rémunération des dirigeants mandataires sociaux	55	n/a
16.4.1.5 Limitations apportées aux pouvoirs du directeur général et du directeur général délégué	55	n/a
16.4.1.6 Règles de participation des actionnaires à l'assemblée générale	56	n/a
16.4.2 Procédures de gestion des risques et de contrôle interne mises en place par la société	56	n/a
16.4.2.1 Principes généraux de gestion des risques	57	n/a
16.4.2.2 Articulation entre la gestion des risques et le contrôle interne	57	n/a
16.4.2.3 Principe généraux de contrôle interne	58	n/a
16.4.2.4 Périmètre de la gestion des risques et du contrôle interne	59	n/a
16.4.2.5 Acteurs de la gestion des risques et du contrôle interne	60	n/a
16.4.2.6 Rôle des commissaires aux comptes	60	n/a
16.4.2.7 Limites de la gestion des risques et du contrôle interne	61	n/a
16.5 Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du président	62	n/a
16.6 Comité de direction	64	n/a
17. Salariés		
17.1 Répartition	64	n/a
17.2 Accord de participation, d'intéressement et rémunérations variables	65	n/a
17.3 Plans d'options de souscription d'actions	66	35
17.4 Impact social de l'activité du groupe	66	n/a
17.5 Information sur la lutte contre les discriminations et la promotion de la diversité	67	n/a
18. Principaux actionnaires		
18.1 Répartition du capital et droits de vote	67	n/a
18.2 Franchissement de seuils	67	n/a
18.3 Droits de vote différents	68	n/a
19. Opérations avec des apparentés		
19.1 Conventions réglementées	68	n/a
19.2 Rapport des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées	70	n/a
20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur		
20.1 Informations financières historiques (2013 et 2014)	70	n/a
20.2 Informations financières pro forma	70	n/a
20.3 Etats financiers	70	21,22,23 et 24
20.3.1 Etats financiers consolidés 2015	70	21,22,23 et 24
20.3.1.1 Etat de situation financière	72	n/a
20.3.1.2 Etat de résultat global	73	n/a
20.3.1.3 Tableau de variation des capitaux propres consolidés	74	23
20.3.1.4 Tableau de financement consolidé	75	23

20.3.1.5 Méthodes comptables et notes explicatives des comptes consolidés	88	25
20.3.2 Etats financiers annuels 2015	88	n/a
20.3.2.1 Bilan	90	n/a
20.3.2.2 Compte de résultat	92	n/a
20.3.2.3 Tableau des flux de trésorerie	93	n/a
20.3.2.4 Méthodes comptables et notes explicatives des comptes annuels	108	n/a
20.4 Vérification des informations financières historiques annuelles	108	n/a
20.4.1 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés 2015	109	n/a
20.4.2 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels 2015	111	n/a
20.5 Autres éléments du rapport de gestion du groupe	111	26
20.5.1 Exposé sur l'activité	111	15
20.5.1.1 Activité d'Egide SA	111	15,16
20.5.1.2 Activité d'Egide USA	112	15,16
20.5.2 Exposé sur les résultats	112	15,16
20.5.2.1 Résultats consolidés	113	21
20.5.2.2 Résultats annuels	114	n/a
20.5.3 Information en matière de délais de paiement (Egide SA)	115	27
20.5.4 Tableau de résultat des 5 derniers exercices (Egide SA)	115	n/a
20.5.5 Inventaire des valeurs mobilières (Egide SA)	115	n/a
20.5.6 Informations sur les charges non fiscalement déductibles (Egide SA)	115	n/a
20.5.7 Informations sur les dividendes (Egide SA)	116	n/a
20.5.8 Informations sur les prêts consentis par la société (Egide SA)	116	n/a
20.6 Autres informations financières	116	n/a
20.7 Politique de distribution des dividendes	116	n/a
20.8 Procédures judiciaires et d'arbitrage	116	36
20.9 Changement significatif de la situation financière ou commerciale	117	n/a
21. Informations complémentaires		
21.1 Capital social	117	n/a
21.1.1 Nombre d'actions et valeur nominale	117	n/a
21.1.2 Capital autorisé non émis	118	n/a
21.1.3 Capital potentiel	118	n/a
21.1.4 Evolution du capital social	119	n/a
21.1.5 Modifications intervenues au cours des trois dernières années	119	n/a
21.2 Acte constitutif et statuts	119	n/a
21.2.1 Objet social	120	n/a
21.2.2 Organes d'administration	120	n/a
21.2.3 Droits attachés aux actions de la société	121	n/a
21.2.4 Modification des droits attachés aux actions de la société	121	n/a
21.2.5 Assemblées générales	122	n/a
21.2.6 Dispositions spéciales relatives au changement de contrôle	122	n/a
21.2.7 Franchissements de seuils	123	n/a
21.2.8 Dispositions spéciales relatives aux modifications du capital	123	n/a
21.2.9 Rachat par la société de ses propres actions	123	n/a
21.3 Marché des titres de la société	124	n/a
22. Contrats importants	125	6
23. Informations provenant de tiers et déclarations d'intérêts	126	n/a
24. Documents accessibles au public	126	n/a
25. Informations sur les participations	129	n/a
26. Information en matière de RSE	129	n/a